NUMÉRO 57 PRINTEMPS 2024

GAP en mag

Le magazine de la ville de Gap

Nouvel abattoir

Un outil de référence régional au service des circuits courts

Sports

Une grande fête en juin pour l'année des JO

Patrimoine

Ce que les fouilles de Desmichels ont révélé

LE QUATTRO

Mars > Juin 2024

TROIS CAFÉS GOURMANDS

Mardi 12 mars

20h30

Debout : 30 € Billetterie : le Quattro

I MUVRINI

Vendredi 5 avril 2024

20h30

Cat. 2 : 30 € Billetterie : le Quattro

GISELLE(S)

Mercredi 20 mars

20h30

Billetterie : Office de Tourisme Gap, Ticketmaster, Francebillet...

LAC DES CYGNES

Mardi 23 avril

20h

Billetterie : Office de Tourisme Gap, Ticketmaster, Francebillet...

GUILLAUME MEURICE

Samedi 30 mars

20h30

Billetterie : Office de Tourisme Gap, Ticketmaster, Francebillet...

NOËLLE PERNA

Vendredi 26 avril

20h30

Billetterie : Office de Tourisme Gap, Ticketmaster, Francebillet...

CELTIC LEGENDS

Mercredi 3 avril

20h30

Billetterie : Office de Tourisme Gap, Ticketmaster, Francebillet...

LES COMÉDIES MUSICALES

Samedi 15 juin

20h

Billetterie : Office de Tourisme Gap, Ticketmaster, Francebillet...

leQuattro

www.lequattro.fr le quattro lequattrodegap

Un engagement aux côtés de nos agriculteurs

Les agriculteurs ont manifesté leur colère ces dernières semaines. La colère de ne pas pouvoir vivre décemment de leur métier et d'être soumis à de multiples contraintes administratives notamment. Dans notre département, nous avons la chance d'avoir une agriculture forte, qui est un élément essentiel de notre économie.

J'en suis d'autant plus conscient que la Ville de Gap est l'une des plus importantes communes agricoles des Hautes-Alpes. Et l'équipe municipale, d'ailleurs riche de plusieurs élus agriculteurs, est pleinement engagée pour soutenir le monde agricole.

La construction d'un nouvel abattoir multi-espèces, qui sera mis en service avant l'été, et le projet d'abattoir avicole en sont des preuves manifestes. Peu de villes en France font le choix qui est le nôtre de porter la réalisation d'un abattoir et d'y consacrer 11 millions d'euros, avec le concours financier de l'Etat, de l'Union Européenne, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Département des Hautes-Alpes. Pour notre part, il était capital de créer ce nouvel outil pour permettre aux filières d'élevage du département de développer les circuits courts que chacun appelle de ses vœux.

Cet outil à la pointe de la technique – y compris en termes de transition énergétique – conçu avec le souci du confort du personnel de l'abattoir et du bien-être animal, sera un appui capital aux projets portés par nos éleveurs locaux dans une démarche de qualité. Que ce soit pour la viande de porc ou pour la viande de bœuf, les professionnels espèrent obtenir des labels reconnus tels que l'IGP ou l'AOP, ce qui leur garantira aussi des revenus plus conséquents. Et l'abattoir de Gap, le

dernier de toute la région de cette importance pour le porc et le bœuf, sera au cœur de cette démarche. Dans les prochains mois, la construction d'un abattoir avicole permettra aussi le développement d'une filière d'élevage de poulets de chair dans les Hautes-Alpes.

Si Gap s'enorgueillit d'être l'une des plus importantes communes agricoles du département, elle fait aussi en sorte de donner des outils à la profession pour continuer à développer une production de très haute qualité et de lui ouvrir par ce biais de nouveaux horizons pour la commercialiser. C'est notre façon de soutenir les agriculteurs et leur droit à vivre décemment de leur production.

Roger Didier,
Maire de Gap

VOS QUESTIONS MÉRITENT DES RÉPONSES

La Ville donne une aide pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie. Comment ça marche ?

Dans le cadre de sa politique de développement durable et afin de répondre aux enjeux de préservation de la ressource en eau, le conseil municipal a adopté une participation au financement de l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie par les Gapençais.

Jusqu'au 1er octobre 2024, toute personne physique majeure habitant Gap peut solliciter une aide de 50% du prix TTC d'achat d'un récupérateur d'eau de pluie dans la limite de 100 € TTC. Le matériel neuf concerné doit être certifié CE. Cuve, socle avec robinet et kit de raccordement doivent apparaître sur la même facture.

Une seule subvention est attribuée par foyer.

Pour que le dossier soit recevable, la date de la facture d'acquisition et la date de dépôt de la demande figurant en en-tête du dossier de subvention doivent être comprises dans la période de validité du dispositif, entre le 1er octobre 2023 et le 1er octobre 2024.

Le dossier doit être déposé à l'accueil ou expédié par voie postale à l'adresse suivante : Ville de Gap - Direction de l'environnement - 3 rue du Colonel Roux – BP 92 – 05007 Gap Cedex.

Renseignements au 04 92 53 18 79.

Mon enfant va entrer à l'école en septembre, quelles démarches dois-je accomplir ?

Pour les familles dont l'enfant fait son entrée en maternelle, qui viennent d'emménager à Gap ou qui souhaitent effectuer un changement d'école, les inscriptions débuteront courant avril. Il n'y a pas d'inscription à faire si votre enfant est déjà inscrit à l'école et passe en classe supérieure.

Vous devez fournir une fiche enfant à télécharger sur www.ville-gap.fr, le livret de famille (toutes les pages) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture eau, électricité, gaz, téléphone fixe), ainsi que, le cas échéant, des documents spécifiques selon votre situation.

Le dossier complet doit être envoyé au Guichet unique, en mairie Centre, ou par mail : guichet-unique@ville-gap.fr (avec l'objet « Inscriptions scolaires - nom et prénom de l'enfant »). Vous pouvez également vous présenter au Guichet unique aux heures d'ouverture.

Une fois votre dossier traité, le certificat d'inscription scolaire vous sera transmis par mail et il vous faudra ensuite prendre rendez-vous par mail avec le directeur de l'école afin de procéder à l'inscription définitive.

Les inscriptions périscolaires (garderie, restauration scolaire, étude) débuteront également en avril (renseignements sur www.ville-gap.fr).

L'exposition d'œuvres d'art dans les rues sera-t-elle reconduite cette année ?

Le parcours artistique « À ciel ouvert... ! » fêtera sa 12ème édition cet été. Il permettra à nouveau d'ouvrir les rues et les places de la ville à des œuvres d'artistes, qui mettent une ou plusieurs œuvre(s) à disposition pendant les mois de juillet et août. Au fil des éditions, sept de ces sculptures ont même été acquises par la Ville de Gap, à l'instar de la célèbre « Liseuse », créée par Cyril de La Patellière et installée sur la fontaine de la place Alsace-Lorraine.

La Ville de Gap invite les artistes intéressés à proposer une ou plusieurs pièces pouvant s'implanter dans l'espace urbain en s'adaptant à un lieu et à son environnement dans le centre-ville de Gap. Les dossiers (téléchargeables sur www.ville-gap.fr) sont à déposer avant le 14 avril.

SOMMAIRE

Magazine de la ville de GAP
Printemps 2024 - N° 57

Édito du maire 3
Vos questions méritent des réponses 4
L'actu en bref 6
Les travaux 8
Sécurité routière : conduire ses enfants à l'école en toute sécurité 13
L'aide au loyer a permis de lancer 32 nouveaux commerces 20
Des jeunes engagés auprès des seniors et pour la biodiversité 21
Une artiste contemporaine en résidence à La Grange 22
Vie des quartiers 23
UTL : 30 ans au service du plaisir d'apprendre 26
Topick : « Ce que j'adore, c'est faire rire les gens » 27
Portfolio : Une ambiance féerique pour les fêtes de fin d'année 28
Portfolio : Gap de nouveau au cœur du rallye Monte-Carlo 30
Rendez-vous 32
État civil 35
Expressions de la majorité et de l'opposition 36
Pratique 38
Logement : ce que change le classement en « zone tendue » 39

Chantier d'ampleur pour le viaduc du Buzon

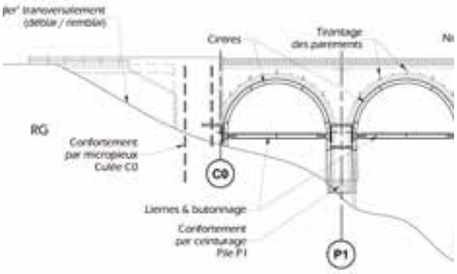

8

Dossier : Un abattoir de référence au niveau régional

14

Ce que les fouilles archéologiques de Desmichels ont révélé

18

Une grande fête des sports pour cette année olympique

24

Directeur de la publication : Roger Didier
Rédaction : agence de communication Kangourou
Crédits photos : Stéphane Demard (Ville de Gap), Morgane Maillet (Ville de Gap), OMS, Les Excellentes, E. Roma (Mosaïques Archéologie), V. Lauras (Globdrone), Unis-Cité, Pauline Barzilaï, Gilles Charensol (Cinémathèque d'images de montagne), UTL, Jeff Pachoud, Eloïse Thomas (Office de tourisme Gap Tallard Vallées), Ville de Gap (Direction de la voirie, Le Tempo, Direction de la communication), AdobeStock, agence de communication Kangourou
Réalisation graphique : À l'atelier, Gap
Impression : Perfectmix-Photoffset

Si vous n'habitez pas Gap, recevez gratuitement le « Gap en mag » chez vous en vous abonnant sur www.ville-gap.fr

Une cérémonie en mémoire de Missak et Mélinée Manouchian

Missak Manouchian est entré au Panthéon, accompagné de son épouse Mélinée, le 21 février, 80 ans jour pour jour après avoir été fusillé par les Allemands au Mont-Valérien, à l'âge de 38 ans. Quelques jours plus tard, c'est devant le monument des victimes du génocide arménien, dont ils étaient des orphelins, qu'une cérémonie a été organisée en leur mémoire autour du maire, Roger Didier, en présence de la communauté arménienne, de représentants du PCF et de la sous-préfète de Gap.

Le maire écrit à Gabriel Attal

Après la nomination de Gabriel Attal au poste de Premier ministre, le maire, Roger Didier, lui a écrit pour le féliciter et l'inviter à venir à Gap sur le thème de l'école dans les territoires de montagne. Gap bénéficie actuellement d'une convention avec l'Education nationale qui gèle le nombre de classes jusqu'en 2026, obtenue de haute lutte par le maire de Gap. L'objectif serait de montrer au chef du Gouvernement « les particularités de l'école rurale et montagnarde, ses problématiques mais aussi ses avantages », écrit Roger Didier.

La médaille d'honneur de la Ville pour l'Orchestre d'harmonie

L'Orchestre d'harmonie de la Ville de Gap a célébré ses 100 ans lors d'un grand concert au Quattro, le 2 décembre, à l'occasion de la Sainte-Cécile. Pour l'occasion, plusieurs de ses anciens membres et dirigeants sont montés sur scène. Le maire, Roger Didier, a souhaité marquer cet anniversaire ô combien symbolique en remettant à l'ensemble la médaille d'honneur de la Ville de Gap.

La Maison de l'agriculture inaugurée

La Maison de l'agriculture, qui abrite désormais la Chambre d'agriculture et plusieurs organismes professionnels agricoles, a été inaugurée le 21 novembre. Ce nouveau bâtiment, érigé rue Paul-Aubert (du nom d'un ancien président de la Chambre d'agriculture), concrétise un projet vieux de 35 ans. « Cette Maison des agriculteurs moderne donne une image dynamique de notre agriculture mais aussi de notre ville, dans un quartier qui a longtemps été voué à l'élevage, avec notre ancien abattoir, et aux céréales, avec le silo de la Coopérative, qui est lui aussi le cadre d'une très belle transformation », a salué le maire, Roger Didier, à l'occasion de cette inauguration.

Les sportifs gapençais à l'honneur

Le 50e palmarès de l'Office municipal des sports (OMS) s'est déroulé le 27 novembre au Quattro. 271 sportifs issus de 39 clubs de la ville ont été honorés à cette occasion pour leurs performances. Ce palmarès permet aussi de mettre en valeur de nombreux bénévoles pour leur implication. Le « coup de cœur » de l'OMS est revenu à la section judo de l'ASPTT.

Gap est la ville de la Région où on vieillit le mieux

Gap est la ville de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur où l'on vieillit le mieux, selon un palmarès publié par *Le Figaro*, en novembre. Au niveau national, Gap se classe en 14e position parmi les 450 villes de plus de 20 000 habitants. Établi sur la base de 22 critères concernant la santé et le bien-être des seniors (accès aux généralistes et spécialistes, pratique sportive, pollution, pathologies liées à la vieillesse...), ce classement déterminait « quelles communes de France permettent à leurs habitants d'envisager de vieux jours en bonne santé le plus longtemps possible ».

Les retraités de la Ville de Gap honorés

Comme chaque année, le maire, Roger Didier, a accueilli à l'Hôtel de ville la cinquantaine d'agents municipaux partis à la retraite en 2023. « C'est un moment spécial que de voir des salariés nous quitter pour la seconde partie de leur vie », a reconnu le maire, en remerciant ces agents « pour leur dévouement et la loyauté dont ils ont fait preuve ».

Des panneaux « Commune de la route Napoléon »

Financés par l'association Action nationale des élus pour la Route Napoléon (ANERN), deux panneaux « Commune de la route Napoléon » ont été installés aux entrées Sud et Nord de Gap. Au total, ce sont 84 panneaux qui sont désormais répartis sur l'ensemble des villes traversées par cet itinéraire mythique afin d'uniformiser et d'harmoniser l'information pour les nombreux visiteurs qui le parcourent chaque année.

Le rallye Monte-Carlo historique de passage place de Verdun

Après avoir été la plaque tournante du 92e rallye Monte-Carlo WRC, Gap a ensuite accueilli les véhicules participant au 26e rallye Monte-Carlo historique, sur leur étape de concentration vers Monaco. L'occasion pour les passionnés d'admirer sur la place de Verdun les modèles qui ont participé au Monte-Carl' entre 1911 et 1983.

Le Consul général d'Italie reçu à l'Hôtel de ville

Le Consul général d'Italie à Nice, Emilio Lolli, a été reçu le 15 février à l'Hôtel de ville par le maire, Roger Didier. C'est à l'initiative de l'association « Les Amis de la Sicile », que préside Calogero Portale, que le représentant de la République d'Italie a découvert la ville et rencontré la communauté originaire de la péninsule. Gap a connu une forte immigration italienne, provenant notamment de Sicile dans les années 50 à 70. La ville a également des liens étroits avec Pinerolo, avec laquelle elle est jumelée depuis 1963. Les 60 ans de jumelage seront d'ailleurs célébrés début mai à Gap

De premiers travaux réalisés en 2022 avaient permis de combler les fissures par des injections de béton.

Le viaduc du Buzon

sera prochainement rendu aux promeneurs et aux cyclistes

Le chantier de confortement de ce viaduc emblématique s'apprête à être lancé pour un montant de 2,7 M€.

C'est un chantier d'ampleur qui va s'ouvrir au viaduc du Buzon, dont la solidité est menacée par l'apparition de fissures sur la culée en rive gauche et le premier pilier en particulier. À l'instar du projet de voie ferrée entre Gap et Grenoble, qui n'a jamais été mise en service et pour laquelle il avait été édifié, ce viaduc avait connu bien des vicissitudes lors de sa construction, entre 1913 et 1929. Il y a plus d'un siècle, ce ne sont pas moins de trois entreprises qui s'étaient succédé pour le réaliser !

L'ouvrage est particulièrement suivi, en raison de l'apparition de fissures. Plusieurs études ont dû être conduites pour expliquer les raisons de ces désordres et trouver une solution technique pour garantir sa solidité. Car, outre son aspect patrimonial – il s'agit de l'ouvrage le plus emblématique de la ligne abandonnée entre Gap et Grenoble – ce viaduc supporte, depuis 1950, la conduite principale d'alimentation en eau de la ville, qui arrive de la réserve des Jaussauds.

Des poutres et des cintres métalliques

En 2022, des travaux d'urgence ont été menés par la Ville de Gap par le biais d'injections de béton dans les fissures de la culée, opérées à titre provisoire. C'est désormais la phase définitive qui va s'engager. « Les travaux vont se dérouler en quatre grandes phases », explique Vincent Medili, adjoint au maire délégué aux travaux. « Les études géotechniques ont montré que les terrains poussent sur les butées. Nous allons installer des poutres métalliques (des butons) qui vont les contenir en créant de la rigidité de part et d'autre de l'ouvrage. »

Cette première phase sera complétée par l'installation de cintres métalliques sous les deux premières voûtes en rive gauche, qui ont été les plus abîmées. Les travaux de réparation et de confortement se poursuivront par l'installation de micropieux dans la culée et le ceinturage de la base du premier pilier, et par des interventions sur le déblais du talus. Enfin, ce chantier d'envergure s'achèvera par l'étanchéité de la superstructure, la pose de la couche de roulement et le changement des gardes-corps.

Cette opération, d'un montant de 2,7 M€, permettra de garantir l'avenir de ce viaduc qui était apprécié des marcheurs et des vététistes notamment. Il retrouvera cette vocation à l'issue des travaux puisqu'il sera traversé par la véloroute de la traversée des Alpes (V64), qui doit relier Grenoble à Marseille (lire par ailleurs). ■

Vincent Medili, adjoint au maire délégué aux travaux

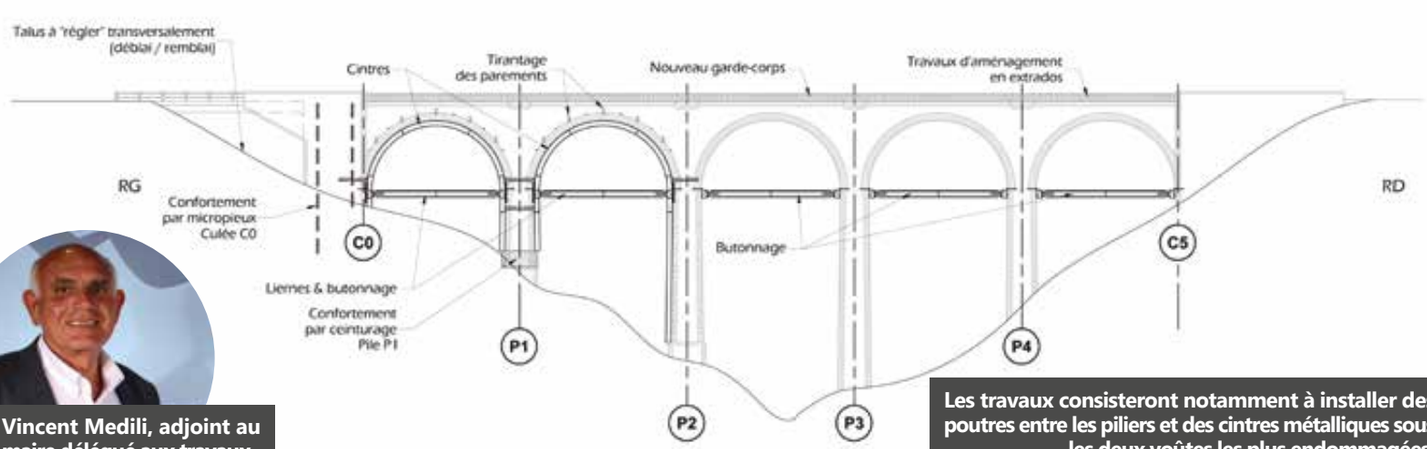

Les travaux consisteront notamment à installer des poutres entre les piliers et des cintres métalliques sous les deux voûtes les plus endommagées.

La véloroute empruntera le tracé de ce qui aurait dû être la voie ferrée Gap-Grenoble.

La véloroute V64 se poursuit dans la ville

À Varsie, elle rejoindra la voie verte réalisée dans le cadre des travaux de la rocade.

Déjà en place au nord et au sud de la ville, la véloroute sera bientôt une réalité au Forest-d'Entrais et au Rochasson.

La véloroute de la traversée des Alpes (V64), itinéraire reconnu d'intérêt national, qui doit relier Grenoble à Marseille, ne reste pas un vœu pieux pour la Ville de Gap. Au nord, elle a déjà réalisé le tronçon entre le col de Manse, les Jaussauds et les Bellons. Au sud, l'aménagement s'est concrétisé de la Tourronde à la Plaine de Lachaup, et la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance va le poursuivre jusqu'à Vitrolles.

Ce printemps, c'est une phase urbaine qui s'engage entre la place de Bonneval et Varsie. La véloroute sera aménagée sur le site qui aurait dû être emprunté par la voie ferrée Gap-Grenoble, il y a un siècle. Elle bénéficiera ainsi d'un tracé en site propre sur 650 mètres et d'un site partagé sur les 350 mètres de la rue de la Viste, au Rochasson. En haut de la rue de Bonne, elle rejoindra la voie verte réalisée dans le cadre des travaux de la rocade. 200 000 € sont engagés par la Ville dans ces travaux.

À terme, la véloroute rejoindra le viaduc du Buzon, qu'elle traversera, une fois les travaux de confortement achevés. ■

Des emplacements supplémentaires dans les cimetières

Après la création de 70 emplacements au cimetière Saint-Roch l'an dernier, une centaine vont être créés en 2024 à celui de la Chapelle.

En 2023, 70 emplacements supplémentaires ont été créés au cimetière Saint-Roch. C'est cette année à celui de la Chapelle, qu'une centaine d'emplacements vont être mis à disposition des familles en gagnant de l'espace sur des parties enherbées. Cet aménagement nécessite notamment un terrassement et la pose d'un drain.

À Saint-Roch, les abords du columbarium bénéficieront également d'un embellissement, qui permettra aussi de créer de nouveaux emplacements à l'avenir pour accueillir des urnes funéraires. ■

Magazine de la ville de GAP
Printemps 2024 - N° 57

L'accès à l'école de Lareton en cours de sécurisation

500 mètres de trottoirs vont être créés dans ce quartier en pleine croissance.

Des travaux de sécurisation de l'accès à l'école de Lareton viennent de débuter, après avoir obtenu l'accord du Département, puisqu'ils sont réalisés par la Ville le long de la route départementale 942A. 500 mètres de trottoirs vont être créés entre l'école et les aménagements existants à proximité du lycée agricole des Eméyères. L'objectif est de sécuriser l'accès à l'école depuis les nouvelles constructions qui ont vu le jour dans ce quartier en pleine croissance, et aussi pour les lycéens. C'était une attente forte des habitants du secteur.

Cet aménagement représente un investissement de 200 000 € pour la Ville de Gap. ■

Une esplanade pour prolonger la Pépinière vers la ville

Une esplanade arborée tout en étant ouverte aux festivités et aux compétitions boulistes va voir le jour en 2025 au Théâtre de verdure.
Plus de 120 places de stationnement seront possibles sous l'esplanade.

Créer une esplanade prolongeant le parc de la Pépinière de plain-pied avec le boulevard Pierre-et-Marie-Curie et le Tempo, tel est le projet qui est actuellement à l'étude dans le cadre d'un marché de conception-réalisation.

La volonté de la municipalité est d'embellir ce site par des aménagements paysagers, dans le prolongement de la fontaine créée en bordure du boulevard. L'esplanade sera aussi conçue pour pouvoir accueillir des festivités (concerts, festivals, Gap foire-expo...) et des compétitions boulistes.

Sous l'esplanade, le stationnement sera possible. 120 à 130 places sont envisageables, en complément de l'offre de stationnement de ce secteur. Des contraintes particulières liées à la proximité de la Luye seront intégrées, sous le contrôle de la direction départementale des territoires (DDT).

Les travaux devraient débuter à la fin de l'année ou début 2025. ■

Trois nouvelles écoles vont être rénovées

Le plan pluriannuel initié par la Ville se poursuit cette année dans les écoles Anselme-Gras, La Gare et Beauregard.

Les procédures d'appels d'offres ont été lancées en vue de la rénovation de trois écoles supplémentaires dans le cadre du plan pluriannuel initié par la municipalité et doté d'une enveloppe de 21 M€. Après les écoles de Bellevue, Raymond-Chappa (les Fauvins) et de Charance, ce sont Anselme-Gras, La Gare et Beauregard qui seront concernées cette année. Les avant-projets définitifs ont été adoptés par le conseil municipal en décembre dernier.

Cinq axes sont ciblés : la rénovation énergétique avec l'objectif de réduire les consommations d'énergie de 40%, la rénovation de certains locaux intérieurs, la mise en accessibilité, la sécurisation Vigipirate et la désimperméabilisation des cours de récréation. À Beauregard et à La Gare, les travaux s'accompagneront de l'installation de panneaux photovoltaïques.

Près de 1,9 M€ d'investissement sont prévus pour l'école de Beauregard, 1,5 M€ pour celle de La Gare et plus de 1,3 M€ pour Anselme-Gras. ■

LA VILLE DE GAP PRÉSENTE

GAP GOOD GAME

E-SPORT

SAMEDI 18 MAI 2024

ALP'ARENA 10H - 18H

ZONE TOURNOIS

ROCKET LEAGUE
LEAGUE OF LEGENDS
VALORANT

Inscription obligatoire :
www.ville-gap.fr

ZONE FORTNITE
JUST DANCE

FOOD TRUCK SUR PLACE

ENTRÉE LIBRE

ville de Gap
capitale douce

© Adobe Stock

Conduire ses enfants à l'école en toute sécurité

Même si le nombre d'accidents sur le chemin de l'école reste faible à Gap, certains comportements constatés présentent des risques. Petit rappel des règles et des conseils, avec Pascal Massé, délégué de l'association Prévention routière.

Cinq occupants dans une voiturette à deux places, un enfant sur les épaules de son père à vélo, un jeune enfant sur le siège avant d'une voiture sans siège ni ceinture, quatre enfants sur une banquette arrière de trois places (et trois ceintures donc), un garçon avec un casque vélo entre les jambes de son père à moto… Ce sont quelques uns des comportements dangereux que Pascal Massé, délégué départemental de l'association Prévention routière, a déjà pu constater sur le chemin de l'école, à Gap. Même si le nombre d'accidents y reste faible dans ce cadre, il ne s'agit pas d'oublier que « le risque routier est beaucoup plus fort sur des trajets du quotidien, car l'automobiliste ressent un sentiment de sécurité et baisse sa vigilance », observe le bénévole.

Le premier conseil à donner est de ne pas être en retard pour éviter de courir, de traverser sans regarder ou de rouler plus vite. Et de ne pas oublier qu'un enfant agit par imitation et que l'adulte doit lui montrer l'exemple pour qu'il respecte les règles de sécurité routière.

À pied

Pour les plus petits, on donne la main en toutes circonstances et on place l'enfant côté maison et non côté rue. Plus grand, il convient de lui apprendre à marcher seul près de vous et lui expliquer les dangers potentiels, tels que les sorties de garage, les traversées de rue… Quand il est en âge de se rendre seul à l'école, effectuez au préalable le trajet avec lui pour identifier les endroits dangereux et équipez-le de vêtements clairs, voire réfléchissants, en particulier en hiver.

À vélo

Pour transporter son enfant sur son vélo, il doit être placé sur un siège muni soit de courroies d'attache (obligatoire jusqu'à 5 ans), soit d'une poignée et de repose-pieds.

Quand les enfants utilisent leur propre vélo, ils doivent être casqués et équipés de dispositifs réfléchissants. L'enfant doit circuler devant son accompagnateur adulte, qui peut ainsi le guider, le conseiller et l'avertir en cas de danger. « De plus, l'enfant est acteur de son déplacement », souligne Pascal Massé. « C'est en étant acteur qu'on apprend. »

À moto

Le transport d'un enfant de moins de 8 ans est fortement déconseillé à moto. S'il a moins de 5 ans, il doit être installé dans un siège muni d'une ceinture et d'un repose-pieds, et équipé d'un casque conforme. La moto doit par ailleurs être homologuée pour le transport de passager (mention 2 dans la case S1 de la carte grise).

En voiture

Deux enfants sur trois sont mal ou pas attachés, alors que c'est indispensable (et obligatoire) pour tous les trajets, même les plus courts. Un enfant doit être installé dans un siège auto pour les plus jeunes, puis sur un rehausseur jusqu'à 10 ans. Jusqu'à cet âge, la réglementation impose que l'enfant voyage à l'arrière, ce qui est aussi recommandé ensuite. « La place arrière la plus sûre est celle du milieu », explique Pascal Massé. « Cela réduit les risques liés aux chocs latéraux. »

À partir de 1,50 m, dès lors qu'elle se positionne correctement sur son épaule et son bassin, la ceinture seule peut suffire. Si elle se place sur son cou, il est en danger.

Pour s'asseoir à l'avant, un enfant doit être âgé de 10 ans au moins et mesurer plus de 1,50 m. « Un airbag est dimensionné pour un passager adulte », précise le délégué de la Prévention routière. « Un enfant le recevrait en plein visage en cas de choc. De plus, la place passager est plus exposée. »

En bus ou en car

Il faut attendre sur le trottoir, monter et descendre calmement, s'attacher avec sa ceinture s'il s'agit d'un car. Et surtout ne jamais passer ni traverser devant ou derrière un bus ou un car à l'arrêt.

Et les trottinettes ?

La réglementation interdit le transport d'un passager sur une trottinette électrique. Il n'est donc pas possible d'amener son enfant à l'école de cette façon. ■

L'abattoir de Gap emploie 15 salariés.

Un abattoir de référence au niveau régional

Le nouvel abattoir municipal multi-espèces sera mis en service d'ici l'été. Un équipement dernier cri qui sera le pilier et la vitrine de la filière d'élevage des Alpes du Sud.

« On peut rendre cet hommage au maire de Gap : avec le nouvel abattoir, on aura un outil qui donnera les moyens à la génération d'éleveurs qui arrive de structurer la filière régionale pour le porc et le boeuf » : l'analyse est signée Bruno André, président de la Sicaba (Sica Bétail alpin), l'exploitant de l'abattoir multi-espèces de Gap. « Si on peut avoir une fierté, c'est celle-là. C'était courageux de se lancer dans ce projet : peu de villes le font aujourd'hui. »

Jean-Louis Brochier, conseiller municipal délégué à l'agriculture, ajoute que « cette réalisation nous permet de passer à un outil complètement actuel, tant pour le bien-être animal que pour les conditions de travail des salariés. Désormais, nous aurons une belle vitrine, notamment pour les centrales d'achat, chose qui n'aurait pas été possible en rénovant l'actuel abattoir, qui était devenu vétuste. Je suis persuadé que nous allons passer un cap rapidement avec ce nouvel outil. Je rappelle aussi qu'il a été initié par la Ville de Gap, mais qu'il a une vocation départementale voire régionale, car c'est le dernier gros abattoir en bœuf et porc de la région en dehors de celui très spécifique de Tarascon (spécialisé dans le taureau de Camargue, NDLR). Nous allons être beaucoup plus performants aussi bien en qualité des produits qu'en termes d'image. »

Le nouvel équipement permettra non seulement d'accroître les capacités d'abattage, mais aussi d'améliorer la qualité de la production et de faciliter le travail de toute la chaîne, grâce à la salle de découpe mise à disposition de la Sica Le Montagnard des Alpes, à la possibilité pour les professionnels de la viande de s'organiser pour exploiter une autre salle de découpe et à l'installation de plusieurs chambres froides, dont une de maturation.

« C'est vraiment un outil majeur pour notre développement économique et pour pérenniser notre profession », considère Bruno Gros, président du syndicat des bouchers et lui-même boucher abatteur. « Cela nous permet d'avoir une filière courte pour la viande. Le circuit

LA PRÉOCCUPATION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Une meilleure prise en compte du bien-être animal figure parmi les multiples intérêts de ce nouvel abattoir. « De la réception des bêtes dans les stabulations, avec des surfaces beaucoup plus grandes et des volets pour les ventiler, à leur accompagnement vers la tuerie, sans qu'il y ait besoin de devoir les faire reculer, avec un parcours logique et moins stressant, tout a été pensé dans ce sens », relève Jean-Louis Brochier, conseiller municipal délégué à l'agriculture et lui-même éleveur bovin à Romette. « Dans le cadre de la nouvelle DSP (délégation de service public), le cahier des charges nous a aussi imposé d'investir environ 300 000 € dans le restrainer 3 points, qui assure l'étourdissement de l'animal sans reprise de conscience », complète Bruno André.

court, c'est la première écologie, quand on constate d'où peut provenir la viande qu'achètent les consommateurs ! » De plus, ce nouvel abattoir possède une chambre froide de maturation, qui est « essentielle dans l'affinage des viandes. Quand j'achète une bête, elle sera abattue dans trois jours et elle sera vendue dans 10 à 15 jours pour avoir de bonnes caractéristiques organoleptiques. Cette chambre de maturation nous permettra de laisser notre viande au froid à l'abattoir. C'est un vrai plus pour optimiser la qualité. »

Isolation, récupération de la chaleur, panneaux photovoltaïques : un équipement exemplaire

Au total, cet équipement neuf de plus de 4000 m² permettra de développer les atouts de la filière viande locale, notamment dans la perspective de plusieurs labels de qualité (lire par ailleurs). Cela passe notamment par un renforcement de la démarche de qualité. Une qualiticienne a ainsi été recrutée par la Sicaba pour suivre le respect des normes sanitaires, les process, les indicateurs bactériologiques et les bonnes pratiques pour la qualité de la viande mais aussi du cuir pour sa vente.

L'abattoir sera exemplaire en termes de transition énergétique. Il bénéficie d'une isolation renforcée et il est doté d'un système de récupération des calories issues des moteurs des chambres froides, qui permettra de produire l'eau chaude sanitaire. De même, le système de réfrigération fonctionne à base d'eau glycolée, refroidie par un échangeur installé à l'extérieur. « Il n'y aura plus de gaz dans les locaux », se félicite Bruno André.

La toiture de l'abattoir est par ailleurs prévue pour accueillir des panneaux photovoltaïques. Elle va être mise à disposition de l'Agglomération afin de produire de l'électricité

DES CONDITIONS GRANDEMENT AMÉLIORÉES POUR LE PERSONNEL

« Le bien-être du personnel est fondamental », assure Jean-Louis Brochier. « C'est un métier difficile, pour lequel il y a des problèmes de recrutement, et notre objectif était de réduire au maximum la pénibilité. Tous les postes ont été pensés et repensés pour les accompagner. » Dans les couloirs d'amenée, les louviers, qui font évoluer les animaux, seront ainsi protégés. Les carcasses seront désormais triées automatiquement, notamment pour les porcs, qui représentent la grande majorité du volume de l'abattoir. « Les chaînes sont ergonomiques et plus sécurisées, les espaces plus confortables », observe Bruno André. « Les volumes de stockage frigorifiques seront plus importants, ce qui permettra par exemple de réaliser un vide sanitaire sans avoir à tout regrouper dans une seule chambre froide. Les chaînes seront aussi plus ergonomiques, notamment pour pousser les carcasses en hauteur. » Le président de la Sicaba souligne que « les locaux seront conviviaux à la fois pour le personnel et pour recevoir nos clients ».

Jean-Louis Brochier, conseiller municipal délégué à l'agriculture.

Bruno André, président de la Sicaba, qui exploite l'abattoir municipal.

La stabulation permettra d'accueillir aussi bien de gros volumes que de plus petits.

destinée à la station d'épuration voisine, qui est l'équipement le plus énergivore de la collectivité.

Dans le nouvel abattoir, la stabulation permettra d'accueillir aussi bien de gros volumes que de plus petits, notamment pour la vente directe. Si celle-ci n'est pas forcément vue d'un bon œil par les bouchers abatteurs, elle est néanmoins une réalité, qui pèse 14 à 15% de l'activité de l'abattoir. « Elle ne porte pas préjudice aux bouchers abatteurs », estime Bruno André. « Il y a une clientèle qui désire aller acheter sa viande chez le producteur. Nous avons aussi des producteurs qui, grâce aux « paniers » et aux réseaux sociaux, vont vendre jusqu'à la Côte d'Azur. »

L'ouverture de l'abattoir est prévue en juin prochain. « L'installation de tout l'équipement est en voie d'achèvement », indique Jean-Paul Cattarello, directeur général des services techniques municipaux. « Il y aura ensuite une phase de vérification par les services vétérinaires de l'Etat avant la mise en service. Nous effectuerons un essai à blanc et un essai en charge. » ■

UN ABATTOIR AVICOLE EN PROJET

Les consultations ont été lancées en vue de la réalisation d'un abattoir avicole, sur le site de l'ancienne usine Lactalis, au Moulin du Pré. L'objectif est de soutenir le développement de la filière locale de production de poulets de chair. Cet outil à taille humaine permettrait l'abattage de 300 à 350 poulets par heure. Le chantier pourrait débuter d'ici la fin de l'année.

L'ABATTOIR EN CHIFFRES

- 4000 m² (dont 1000 m² pour Le Montagnard des Alpes, qui voit doubler sa surface par rapport à ses installations actuelles, et 400 m² pour la future salle de découpe multi-espèces)
- 11 M€ d'investissement (avec le concours financier de l'Etat, de l'Union européenne, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Département des Hautes-Alpes)
- 3800 tonnes de viande produites en 2023, dont :
  - 2200 tonnes de porc (2000 tonnes pour la seule Sica Le Montagnard des Alpes)
  - 1000 tonnes de bœuf
  - 240 tonnes d'ovins
- 15 salariés équivalent temps plein à la Sicaba et 15,5 à la Sica Le Montagnard des Alpes.

Un abattoir au cœur d'une démarche de qualité

Le nouvel abattoir de Gap est au cœur des démarches pour obtenir un label rouge pour la viande de bœuf et une IGP « Viande de porc des Hautes-Alpes ».

L'élevage haut-alpin est en pleine transformation depuis plusieurs années, que ce soit en matière de production de viande de porc ou de bœuf.

Pour le porc, la Sica Le Montagnard des Alpes est au cœur de la démarche. « Nous sommes un peu les leaders régionaux », souligne Bruno André, qui est administrateur de la Sica. « Il n'existe pas d'autre structure aussi impliquée dans l'élevage, l'abattage et la distribution de viande de porc. » La Sica réunit sept élevages du département et produit 20 000 à 22 000 porcs par an. « Notre qualité est appréciée, et nous avons aujourd'hui des clients jusque dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. » Pour l'essentiel, la production est destinée aux artisans bouchers haut-alpins et aux salaisonniers du département, dont l'activité s'est fortement structurée ces dernières décennies.

1000 m² ont été attribués au Montagnard des Alpes dans le nouvel abattoir, soit le double de la surface dont il disposait jusqu'à présent. « Le but n'est pas de doubler l'activité, mais de bénéficier d'un meilleur confort et d'une unité de lieu avec l'abattoir », explique Bruno André. « Nous allons ainsi éviter des manipulations. Le système est mécanisé pour faire avancer les carcasses automatiquement dans le frigo, sans contact humain, afin d'éviter la salmonelle et respecter le cycle du froid. »

Cet espace a été mis à disposition du Montagnard des Alpes à l'état brut. C'est la Sica qui a investi dans tous les aménagements intérieurs pour plus de 2 M€, avec le concours de la Région Sud. « C'est incontestablement un bel outil de structuration de la filière », reconnaît Bruno André. « On travaille sur un cahier des charges pour obtenir une IGP (indication géographique protégée) Viande de porc des Hautes-Alpes, avec un élément de référence qui sera l'abattoir de Gap, ce qui permettra aussi de le sécuriser en volume de production. »

Des démarches de qualité sont aussi engagées pour la viande de bœuf. Après Paturalp, une seconde marque, les Excellentes, a vu le jour à l'automne 2022. Elle réunit à ce jour 37 éleveurs, essentiellement dans les Hautes-Alpes, qui produisent des bovins allaitants de cinq races à viande. 103 animaux abattus en 2023 ont été labellisés et l'objectif est de dépasser le cap des 200 cette année. Avec en ligne de mire un label rouge. « Nous avons effectué le premier test en laboratoire pour vérifier si des consommateurs pouvaient différencier cette viande d'un produit standard et c'est le cas », relève Cécile Richaud, chargée de mission à l'association César, organisation de défense et de gestion du label Les Excellentes. « La viande se différencie par sa tendreté et ses arômes particuliers. »

Il s'agira ensuite de rédiger un cahier des charges en 2025 en vue de la candidature au label rouge. « Ce sont des critères très rigoureux », observe Jean-Louis Brochier. « Mais cela peut amener des volumes supplémentaires à l'abattoir de Gap, puisque le label impose que l'abattage s'y déroule. »

Cette démarche de qualité amène déjà Cécile Richaud à intervenir régulièrement auprès des salariés de la Sicaba. « J'ai beaucoup travaillé avec eux sur l'émoussage des carcasses pour le faire de façon homogène. Je les sensibilise aussi aux coups de couteau dans la cuisse, qui vont affecter la qualité de la viande. Je leur apporte beaucoup d'information sur ce que ça coûte aux éleveurs. »

Les Excellentes espèrent accueillir de nouveaux éleveurs, avec l'avantage d'obtenir un prix fixé à l'avance dans le cadre de la loi Egalim 2 et plus élevé que celui du marché. « A la suite du recul du bovin laitier, le bovin viande prend une place importante aujourd'hui dans le département avec des éleveurs qui se spécialisent, qui s'appuient sur la génétique », relève Jean-Louis Brochier. « Il y a un vrai engouement pour le bovin allaitant, avec des jeunes agriculteurs qui s'installent », complète Cécile Richaud. « C'est très prometteur pour la filière et pour l'abattoir de Gap. » ■

Vue aérienne des vestiges des bâtiments du site du parking Desmichels (Photo V. Lauras / Globdrone)

Quand Desmichels était un faubourg de la ville

Zone d'élevage et d'artisanat au Moyen-Âge, le secteur de Desmichels a ensuite été absorbé par la ville en expansion. Avant d'être rasé pour des raisons défensives, étant situé hors des remparts de Gap.

« Ce n'est ni Rome, ni l'Egypte ancienne, mais on réussit à en savoir plus sur l'histoire de Gap », sourit Fabrice Bigot, responsable d'opération pour Mosaïques Archéologie. C'est lui qui a piloté les fouilles archéologiques sur le site du chantier du parking Desmichels.

Contrairement aux prévisions, aucun vestige de l'Antiquité n'a été découvert, mis à part quelques débris de céramiques et des monnaies, vraisemblablement amenés jusqu'ici par les pluies et les crues du torrent de Bonne. « Le site antique n'est plus présent », explique M. Bigot.

Les plus anciennes traces mises au jour par les archéologues remontent au IXe/Xe siècle. Il s'agit d'une part des vestiges d'une voie qui rejoignait la ville, dans l'axe de la rue Carnot mais en décalage par rapport à l'actuelle artère, et de deux zones de silos, dont une près de cette voie, de mêlant à une activité de forge. « Nous avons retrouvé des objets, notamment une faucille et une belle lame de couteau », observe l'archéologue. Dans cette zone des faubourgs de Gap, il y avait donc probablement une activité paysanne, avec la présence d'enclos ayant pu accueillir des animaux, et artisanale, avec des personnes travaillant le métal. Cette période couvre deux siècle environ.

Vue d'une faucille et d'une lame en fer au fond d'un silo avec des ossements d'animaux (Photo E. Roma)

Hors des remparts de Gap, le secteur redevient rural au XVe siècle

Par la suite, Gap va s'agrandir et engloutir sa périphérie. Selon les archéologues, un quartier voit le jour aux alentours du XIIe siècle, « avec deux puissants radiers de pressoirs », souligne Fabrice Bigot. « C'était soit du vin, soit de l'huile. » Les prélèvements réalisés permettront par la suite de le déterminer. Le pressoir est ensuite abandonné et « on cloisonne, probablement pour de l'habitat ». Une phase qui s'achèvera à la fin du XIVe ou au début du XVème siècle. « Comme dans beaucoup de villes à cette époque, les faubourgs sont rasés pour des raisons défensives », indique l'archéologue. Hors des remparts qui protègent Gap, « la zone rurale retrouve ses droits. »

Il faudra attendre le milieu du XVIIIe siècle pour que la ville regagne le secteur de Desmichels avec l'édification de la caserne militaire. Ce sont d'ailleurs les premiers vestiges qui ont été découverts, avec les restes du mur qui fermait la cour et des deux tours qui contrôlaient l'accès, ainsi que des drains et puits perdus permettant d'évacuer l'eau dans la caserne. ■

L'ÉTUDE VA SE POURSUIVRE PENDANT DEUX ANS

Les vestiges découverts ont été démantelés pierre par pierre par les archéologues, qui ont été jusqu'à sept mobilisés sur cette opération. Deux années d'études s'annoncent pour l'examen des restes de charbon, des sédiments, des graines, des ossements d'animaux, des morceaux de céramiques, des monnaies (...) prélevés lors des fouilles. « Cela nous permettra de préciser des dates, les animaux qui étaient élevés et la viande qui était consommée... Nous aurons ainsi un beau panorama de l'histoire de ce quartier de Gap », indique Fabrice Bigot. Ces recherches feront l'objet d'une restitution auprès des Gapençais à l'issue de cette étude. Notons par ailleurs que plusieurs dizaines de visiteurs, dont des écoliers, ont pu bénéficier d'une visite guidée des fouilles avec les archéologues, à l'initiative de la municipalité.

ville de Gap
capitale douce

VOTRE PUBLICITÉ SUR LES ABRIBUS & LES PLANIMÈTRES C'EST POSSIBLE !

INFORMATIONS :

RÉGIE D'INFORMATION URBAINE - VILLE DE GAP

TÉL : 04 92 53 26 56

riu@ville-gap.fr

© Stéphane Dernard

Magazine de la ville de GAP
Printemps 2024 - N° 57

Aide au loyer : 32 commerces déjà installés avec le soutien de la Ville

Lancé en 2019, le dispositif d'aide au loyer a bénéficié à 32 commerces, qui ont pu s'installer dans des locaux vacants du centre-ville. Le soutien est désormais renforcé pour les métiers de bouche.

Depuis 2019, un dispositif a été mis en place par la municipalité pour donner un coup de pouce aux créateurs de nouveaux commerces tout en remédiant à la vacance prolongée de certains locaux. L'opération « Aide au loyer » a fait ses preuves : 32 commerces ont déjà été installés en cinq ans, pour l'immense majorité avec succès. Le dernier à avoir été approuvé par la commission qui attribue l'aide est un café-vélo, où il sera possible de faire réparer son deux-roues tout en passant un moment convivial, rue Colonel Roux.

A fin 2023, l'aide totale versée par la Ville s'élevait à 138 456 €. Le principe est simple : pour encourager la location de locaux commerciaux de l'hyper-centre vacants depuis plus de six mois, la Ville prend en charge une partie du loyer de manière dégressive pendant trois ans. L'aide financière est versée au propriétaire du local. Elle représente 50% du loyer de référence la première année, 25% la deuxième et 10% la troisième. Le loyer de référence est fixé par la Ville en fonction de l'emplacement et de la surface, sachant que le bailleur fixe librement son loyer.

Françoise Bernerd, adjointe au maire déléguée au commerce et au centre-ville.

Les porteurs de projets sont orientés par le biais de partenaires (chambres consulaires et plateforme Initiative Alpes-Provence). Les demandes sont instruites par la direction du développement économique de la Ville, après expertise préalable de la pérennité du projet par les partenaires techniques. Le créateur présente ensuite son projet, avec le partenaire qui l'a accompagné, devant le comité de sélection, où siègent des élus municipaux et des représentants de la CCI, de la Chambre de métiers et de l'artisanat, d'Initiative et des associations de commerçants.

Un dispositif spécifique pour les métiers de bouche

« Nous souhaitons faire en sorte qu'il y ait le moins possible de vitrines non-occupées », souligne Françoise Bernerd, adjointe au maire déléguée au commerce et au centre-ville. « Nous privilégions l'installation d'activités non concurrentielles, originales ou complémentaires de l'offre existante. »

De la mercerie/couture au spa-sauna, en passant par le bar à jeux ou la vente de raviolis à emporter fabriqués sur place, le prêt-à-porter éthique et écologique ou la création de sculptures en papier mâché, le panorama est large.

En décembre dernier, la municipalité a introduit un dispositif spécifique pour les métiers de bouche. « Nous avons constaté une fragilité de ces activités, alors qu'elles sont attractives pour le centre-ville », explique Françoise Bernerd. Cela concerne la vente de fruits et légumes, de fromages, les boucheries-charcuteries, boulangeries-pâtisseries et poissonneries. Pour ces activités, l'aide au loyer sera plus importante (de 75% du loyer de référence la première année à 25% la troisième). ■

PRÉEMPTION COMMERCIALE : UNE PREMIÈRE À GAP

La loi permet désormais aux communes de préempter des locaux commerciaux afin de pouvoir orienter l'activité qu'ils accueillent. La Ville de Gap y a fait pour la première fois recours rue Pasteur. À la suite de la fermeture des chaussures Lagarde et de la vente du local, celui-ci a été préempté de façon à ce qu'il continue d'accueillir un commerce de proximité plutôt qu'une activité de bureau.

Des jeunes engagés auprès des seniors et pour la biodiversité

L'antenne de Gap de l'association Unis-Cité accueille 25 jeunes de 16 à 25 ans en service civique. Des volontaires locaux ou extérieurs, aux profils très divers, qui consacrent six à huit mois à une mission qu'ils pourront valoriser dans le cadre de leur cursus.

Qu'ils agissent aux côtés de seniors pour leur proposer des temps de convivialité ou les initier au numérique, sur des chantiers nature ou des actions de sensibilisation à la biodiversité, ou encore autour du vélo, ces jeunes de 16 à 25 ans ont en commun de vouloir être utiles. Et de pouvoir gagner en confiance et valoriser cette expérience de six à huit mois, accomplie dans le cadre du service civique, auprès de futurs employeurs.

L'antenne de Gap de l'association nationale Unis-Cité, créée il y a deux ans, accueille actuellement 25 jeunes. Depuis l'origine, des visites de convivialité sont proposées au domicile de seniors isolés, en lien notamment avec le CCAS de la Ville de Gap. « Une fois par semaine, deux volontaires viennent chez la personne âgée pour passer un bon moment, faire des jeux, une promenade pendant une à deux heures », décrit Tom Garrigues, coordinateur d'équipes et de projets à Unis-Cité. Ponctuellement, des activités communes sont proposées. Une dizaine de seniors isolés sont ainsi suivis, et la volonté de l'association est d'atteindre 30 bénéficiaires.

Trois jeunes volontaires interviennent aussi chaque semaine dans une résidence autonomie autour d'un café avec les résidents. Des ateliers numériques sont également organisés, avec le soutien du FJT (Foyer des jeunes travailleurs). Pendant une heure, les jeunes viennent en aide à cinq à six seniors en matière de numérique, puis ils partagent une activité de bowling virtuel pour les ouvrir aux jeux vidéo.

« Un sentiment d'utilité »

Depuis septembre 2022, de nouvelles missions autour de la biodiversité et du vélo ont été mises en place. « Ça touche à plein de choses », souligne Tom Garrigues, qui cite des chantiers nature (créer un espace dédié aux pollinisateurs, effectuer des relevés d'espèces...) en partenariat avec d'autres associations ou le Parc des Ecrins, des actions de sensibilisation au climat dans les lycées... Lors de la Semaine européenne de réduction des déchets, en novembre, ils ont peint des inscriptions « Ne jetez rien, la mer commence ici » près des bouches d'eaux pluviales, en accord avec la Ville.

Une mission s'est par ailleurs développée autour de permanences pour réparer des vélos et des interventions de sensibilisation aux deux-roues dans les écoles.

« Ils sont hyper autonomes, ils font tous les projets qu'ils souhaitent », observe Tom Garrigues. Unis-Cité les accompagne pour les former, leur proposer des outils didactiques et faire en sorte que leur expérience soit valorisable par la suite. « Les profils peuvent être très différents, note le responsable de l'antenne gapençaise. Nous pouvons avoir des jeunes de 22 à 25 ans, qui ont suivi des études supérieures et qui peuvent venir de loin, comme des jeunes d'ici, de 16 à 22 ans, dont pas mal de mineurs, qui se cherchent un peu et qui sont souvent orientés par la Mission locale. Je les accompagne au quotidien et un chargé de mission vient d'Aix-en-Provence toutes les deux semaines pour une formation. »

En seulement deux ans de présence à Gap, l'association est désormais bien ancrée. « Nous avons de très bons résultats », se félicite Tom Garrigues. « Nous avons même dû refuser des candidats, c'est assez bluffant. » Quant aux jeunes volontaires, ils ont « un sentiment d'utilité ». ■

EN SAVOIR +

Unis-Cité, 7 rue du docteur Ayasse.
Tél. : 07 65 16 54 02.
Courriel : hautesalpes@uniscite.fr.

Une artiste contemporaine en résidence à La Grange

Dans le cadre de son partenariat avec le Frac, la Ville de Gap a accueilli l'artiste Pauline Barzilaï en résidence. Elle a préparé une exposition à La Grange et a pu travailler avec une trentaine d'élèves de l'école municipale d'arts plastiques.

Pour la troisième année consécutive, la Ville de Gap et son école municipale d'arts plastiques s'associent au Frac (Fonds régional d'art contemporain) pour mener le projet d'éducation artistique et culturelle. Après une exposition en lien avec l'architecture en 2022 et l'accueil de deux artistes sur une journée, en 2023, sur le thème art et sport, Pauline Barzilaï a été invitée en résidence à La Grange cette année, afin d'y proposer une exposition mais aussi des ateliers avec trois groupes de l'école d'arts plastiques du Tempo. « Les enseignants ont pris le thème des livres cette année – ils ont notamment créé un ouvrage sur Miró – et le fait que Pauline Barzilaï travaille beaucoup avec le monde de l'édition nous paraissait intéressant », indique Martine Bouchardy, adjointe au maire délégué à la Culture. « Cela a permis un travail plus facile d'accès avec les enfants. »

L'édition occupe une place privilégiée dans le travail de cette artiste, qui prend aussi la forme d'installations conçues comme des espaces de narrations. Peintures, dessins mais aussi costumes et vidéos sont autant d'éléments qui viennent nourrir les récits proposés par Pauline Barzilaï, qui conservent un ancrage au réel et au monde qui nous entoure.

Pauline Barzilaï
« Des mains comme des armées »

De prime abord, l'exposition présentée à La Grange propose une exploration de l'univers de la fête. Feux d'artifices et bouquets de fleurs sont pourtant empreints de teintes sombres dont émane une certaine ambiguïté. D'abord introduite de manière instinctive, cette ambivalence constatée par l'artiste l'a poussée à explorer ce dualisme, en interrogeant l'actualité et notre rapport à la légèreté. « Comment faire la fête en ces temps troublés ? » Cette question traverse la grande série de peintures déployées où les couleurs profondes côtoient des formes parfois inquiétantes, nous plongeant dans un monde poétique dans lequel s'insinue une préoccupante réalité à laquelle nous ne pouvons échapper au quotidien.

Une trentaine d'élèves ont pu prendre part à l'univers de l'artiste

En parallèle à ce temps de recherche, des temps de pratique artistique ont été imaginés en lien avec l'équipe pédagogique de l'école municipale d'arts plastiques, permettant à une trentaine d'élèves de prendre part à l'univers de l'artiste en imaginant une série de costumes lors de trois séances avec Pauline Barzilaï. Le finissage de l'exposition, organisé le 6 avril, sera l'occasion de découvrir l'exposition enrichie des productions réalisées.

En parallèle, une semaine d'ateliers proposée en avril sur inscription donnera lieu à la création d'une histoire collective. Dessins, story-board, prises de vue, peintures, conception d'une édition et d'animations sont au programme de cette riche semaine dédiée à la création, qui donnera lieu à la réalisation d'un roman-photo.

Une édition rassemblant les images produites témoignera aussi, sous la forme d'un journal grand format, de cette période de résidence, une manière de proposer à chacun d'en garder une trace et de s'approprier ces œuvres plus librement. ■

À VOIR

- Exposition du 16 mars au 5 avril au centre d'art contemporain la Grange, 16 La Placette. Finissage de l'expo le samedi 6 avril de 11h30 à 13h30 en présence de Pauline Barzilaï.
- Rencontre avec l'artiste à la libraire La Loupiote le mardi 23 avril à 18h.

CHABANAS

Une voie verte chemin de Chaudun

Une voie verte va être créée chemin de Chaudun, permettant de rallier celle qui a été créée le long de la rocade depuis la rue des Pins. Au total, ce sont 600 mètres nouveaux qui seront réalisés, dont les deux tiers réservés uniquement aux piétons et aux cyclistes. Sur les 220 mètres de la partie basse, l'aménagement sera en voirie partagée. Une centaine de mètres est déjà existante le long du parking de la Polyclinique.

ROMETTE

L'aire de jeux de la Romettine réaménagée

L'aire de jeux de la Romettine va être étoffée et réaménagée durant le printemps, à l'initiative de la maire déléguée de Romette, Rolande Lesbros. Une balançoire et une petite structure de grimpe avec un toboggan vont compléter les jeux existants. Parallèlement, un cheminement sera créé autour de l'aire de jeux, avec l'installation de bancs et de tables de pique-nique. 100 000 € seront consacrés à cet aménagement.

CENTRE-VILLE

Des jardins familiaux supplémentaires

La création de jardins familiaux va se poursuivre, entre le parking de Bonne et la rue des Jardins. Quatre à huit nouveaux jardins vont être aménagés cette année par la Ville au printemps. Cela offrira non seulement une opportunité de jardiner à des habitants du centre-ville, mais aussi à étoffer l'îlot de fraîcheur que constitue ce secteur traversé d'androunes.

En 2013, ce sont 1500 sportifs gapençais qui avaient défilé en ville pour fêter le titre de « Ville la plus sportive de France ».

Une grande fête des sports pour cette année olympique

La Ville de Gap renouvelle la « Grande parade des sports », qu'elle avait organisée en 2013 après avoir été désignée « Ville la plus sportive de France ». Avec une dimension encore plus festive pour ce nouveau rendez-vous, programmé le samedi 22 juin.

En 2013, Gap était désignée « Ville la plus sportive de France » par le quotidien L'Équipe. Pour célébrer cette distinction, la municipalité avait initié une retentissante Grande parade des sports, qui avait vu défiler dans les rues de la ville plus de 1500 licenciés des clubs gapençais et réuni plus de 2500 personnes au stade municipal.

Dix ans après, la dynamique sportive de la ville est intacte. La volonté est de la célébrer à nouveau lors d'une grande fête du sport, qui se déroulera le samedi 22 juin. « Cet événement s'inscrit évidemment en résonance avec les Jeux olympiques et paralympiques de Paris », indique Daniel Galland, adjoint au maire chargé des sports.

Le coup d'envoi sera donné à 15h, sur l'esplanade Saint-Arnoux, pour une grande parade des clubs à travers le centre-ville, la rue Carnot et jusqu'au kiosque de la Pépinière. Soit un parcours d'une distance symbolique de 2024 mètres, histoire de bien marquer cette année olympique. Les sportifs seront appelés à défiler en grande tenue pour une parade destinée à frapper l'attention des Gapençais, dans une dimension intergénérationnelle et très festive. « Il y aura de la musique, pourquoi pas des chars, ce sera un mix de carnaval, de corso et de cérémonie d'ouverture des JO, toutes proportions gardées », annonce Grégoire Gautier, directeur des sports à la Ville de Gap. « Le but est que la totalité des clubs de la ville soient présents, avec un maximum de licenciés et de champions. »

Un village des sports à la Pépinière

Ce premier temps conduira les participants et le public jusqu'au parc de la Pépinière où se déroulera la suite de cette journée. C'est en effet là qu'un Village des sports accueillera les visiteurs dès 16h30 et jusque dans la soirée. Ateliers, démonstrations et initiations permettront aux clubs de faire découvrir leur discipline, le tout dans un lieu animé, avec des structures gonflables pour les plus jeunes, des buvettes, des foodtrucks... « Ce doit être l'occasion de faire découvrir tous les sports pratiqués à Gap, notamment aux plus jeunes, et de le faire de façon originale et dans une ambiance très animée », indique Grégoire Gautier. « Je compte sur les clubs pour être très imaginatifs ! »

Cette fête du sport s'achèvera à la Pépinière par une troisième mi-temps très conviviale et musicale, avec des surprises en perspective.

Daniel Galland, adjoint au maire, souhaite que la journée du 22 juin soit une grande fête du sport, « en résonance avec les JO de Paris ».

VILLE DE GAP

La GRANDE PARADE des SPORTS

22 JUIN 2024

Ville de Gap
CAPITALE ALPES

infos : www.ville-gap.fr

20 TERRE DE JEUX 24

Magazine de la ville de GAP
Printemps 2024 - N° 57

30 ans au service du plaisir d'apprendre

L'Université du temps libre (UTL) du Pays gapençais fêtera son 30e anniversaire le 1er juin. Avec 42 enseignants, cette institution propose 1600 heures de cours par an à ses 750 membres et plusieurs autres activités.

C'est en 1993 que Christian Graglia, professeur agrégé, a posé les bases de l'Université du temps libre (UTL) du Pays gapençais, « pour le plaisir d'apprendre et de comprendre ». Les cours ont débuté l'année suivante. Le chemin parcouru depuis est édifiant : passée de 300 adhérents à 750 ces dernières années, l'UTL a vu son offre s'étoffer fortement. Si les cours piliers d'origine (géopolitique, langues, psychologie, sciences humaines et sociales...), des nouveautés sont proposées chaque année. A l'instar de l'histoire de l'Egypte ancienne, du système immunitaire et des vaccins, de l'astronomie et de l'astrophysique, de la zumba, des danses du monde ou de la florithérapie notamment.

Au total, ce sont 42 enseignants et intervenants qui donnent 50 cours pour un total de 1600 heures dans l'année. « Certains sont salariés, autoentrepreneurs ou bénévoles », indique Sylve Metz, vice-présidente de l'UTL. « Nous avons aussi bien des diplômés et des agrégés que des autodidactes, comme un banquier passionné de musique. » L'association peut aussi s'appuyer sur 25 à 30 bénévoles. Depuis six ans, des cours sont retransmis en visioconférence à Orcières, Saint-Jean-Saint-Nicolas et Corps pour les personnes éloignées.

Outre les cours, 12 à 20 conférences sont organisées chaque année et ouvertes au public extérieur, sur des sujets très variés. L'UTL propose des sorties et des voyages culturels (Italie, Islande et Pérou en 2023). Elle s'associe au Téléthon depuis huit ans en proposant une série de conférences sur une journée à cette occasion. Elle a créé le festival « Des livres et vous », permettant d'accueillir des auteurs, en partenariat avec d'autres associations et les librairies de la ville. Et des concours photo et d'écriture (« Court lettrage »), « qui ont été maintenus pendant le Covid », souligne Mme Metz.

Depuis sa création, l'UTL est hébergée au Pôle universitaire, où elle dispose de quatre salles équipées et de ses bureaux, dont elle avait financé l'aménagement. « C'est logique et intéressant d'être adossé à l'université », relève Sylve Metz. Aix-Marseille Université ayant émis la volonté de reprendre possession de ses locaux pour ses propres besoins dès la fin juin, une certaine inquiétude se fait jour à l'UTL. Le maire de Gap est d'ailleurs intervenu auprès du président de l'université. Des solutions sont actuellement recherchées pour permettre la poursuite des activités au bénéfice des 750 membres de l'association. ■

UNE JOURNÉE ANNIVERSAIRE LE 1ER JUIN À LA CINÉMATHÈQUE

Le 30e anniversaire de l'UTL sera célébré lors d'une journée festive à la Cinémathèque des images de montagne. « Le but est de réunir les adhérents de l'UTL mais aussi le public en mettant en avant les activités et les professeurs », indique Sylve Metz, vice-présidente. Ateliers de dessin, d'origami, quizz d'italien et d'anglais, démonstration de zumba et de danses du monde et saynète seront l'occasion de découvrir quelques cours proposés par l'UTL. Des conférences et un diaporama sur les 30 ans de l'UTL sont également au programme, ainsi qu'une animation musicale.

Le bureau de l'UTL réuni autour de son nouveau président, Michel Vrinat.

Topick :

« Ce que j'adore, c'est faire rire les gens »

Cet ancien professeur de sport adepte de montagne devenu humoriste se produit à travers toute la France et même à l'étranger. Il est à l'origine du festival « Gap en rires », dont la deuxième édition se déroule les 29 et 30 mars.

Pour Topick, alias Thomas Buissé, la vocation du rire est née dans les soirées cabaret organisées dans les villages de vacances des stations de ski où ce professeur de sport travaillait en tant que moniteur VTT et accompagnateur en montagne. « Ça m'a vraiment plu », témoigne-t-il. Jusqu'à prendre de très sérieux cours de clown et se lancer dans le métier d'humoriste à temps plein. Il fait ses armes au festival « Chalon dans la rue », ville dont il est originaire, dans les cafés-théâtres, participe à de nombreux concours et produit chacun de ses spectacles au festival off d'Avignon.

Sa présence sur scène, son sens de l'observation et son humour teinté de ce qu'il faut d'absurde l'amènent à tourner dans toute la France et même à l'étranger. À raison de 70 à 80 dates par, il est souvent sur les routes. « C'est la rançon des tournées », relativise-t-il. « Pour aller jouer en Bretagne, c'est trois jours pour un spectacle. » Les cinq spectacles qu'il a déjà écrits sont très visuels, lui permettant de toucher toutes les générations. Ce qui ne l'empêche pas de glisser des références à la sociologie, lui le passionné de Pierre Bourdieu. D'ailleurs, il est en train d'écrire un nouveau spectacle avec l'objectif de « faire passer les concepts de Bourdieu. C'est pour me mettre un nouveau challenge et me renouveler. C'est stimulant. » Même si c'est pour mieux repartir ensuite sur « un schéma plus comique », car, reconnaît-il, « ce que j'adore, c'est faire rire les gens ».

« Un accueil vraiment exceptionnel à Gap »

Topick l'a prouvé à Gap sur la scène de La passerelle, le 1er janvier, pour le traditionnel spectacle du Nouvel An, à l'invitation du comité des fêtes et d'animations. « C'était vraiment génial », dit-il. Il se félicite de l'accueil qu'il a reçu dans son nouveau port d'attache, « loin de la pollution et des gens stressés », où il peut se livrer à sa passion du vélo et de la montagne.

Depuis l'an dernier, il consacre aussi du temps à l'organisation du premier festival d'humour de la ville, « Gap en rires », qu'il a créé avec sa compagne, Claire Reliaud, qui travaille dans l'événementiel. « On a eu un accueil vraiment exceptionnel », se félicite l'humoriste. « Il y a vraiment une demande à Gap, ça facilite tout, même si on doit encore trouver des moyens supplémentaires pour le faire grandir. On a réussi à créer une équipe d'une douzaine de bénévoles qui nous soutient. »

C'est l'occasion d'inviter des talents en devenir mais aussi des têtes d'affiche. Après Mathieu Madénian l'an dernier, c'est Guillaume Meurice qui se produira le 30 mars au Quattro. « Ce sont des copains, l'humour est un petit milieu », reconnaît Topick. « Ça facilite les choses, ils nous font des fleurs en attendant que le festival soit mieux installé. » Mais force est de reconnaître que la sauce est en train de prendre... ■

En savoir + : www.topick.fr.

FESTIVAL GAP EN RIRES LES 29 ET 30 MARS

Tête d'affiche de l'édition 2024 de « Gap en rires », Guillaume Meurice, notamment connu pour ses chroniques sur France Inter, viendra interpréter son spectacle « Meurice 2027 » le 30 mars à 20h30 au Quattro.

La veille, au Tempo, la soirée aura commencé par un match d'impro, de 18h à 19h, entres les Machins pro de Gap et Les Gypaillettes de Guillestre. A 20h30, c'est un plateau de quatre artistes, présenté par Anthony Joubert, qui sera proposé avec Julie Bigot, Angel Ramos Sanchez, Laurent Barat et Topick.

Informations et réservations sur www.gapenrires.fr et sur www.billet.gap.fr.

Magazine de la ville de GAP
Printemps 2024 - N° 57

Une ambiance féerique pour les fêtes de fin d'année

La ville de Gap n'a pas usurpé le « titre » de « Capitale de Noël » ! Plusieurs déambulations spectaculaires ont plongé petits et grands dans une ambiance féerique dans les rues du centre-ville, illuminées de mille feux. Sans compter les nombreuses animations proposées par les associations et les Jeunes agriculteurs avec leurs tracteurs décorés et illuminés, et l'exposition sur les illusions d'optique, qui a conquis les visiteurs à la chapelle des Pénitents. Quant au marché de Noël, suivi pour cette édition d'un Village gourmand, il a de nouveau remporté un très gros succès.

Photos Stéphane DEMARD / Ville de Gap et Éloïse THOMAS / Office de tourisme Gap Tallard Vallées

Magazine de la ville de GAP
Printemps 2024 - N° 57

Gap de nouveau au cœur du rallye Monte-Carlo

Pour la 9e année depuis 2014, le rallye Monte-Carlo WRC a fait de Gap sa plaque tournante, au cœur du beau terrain de jeu que constituent les Alpes du Sud. Le shakedown a de nouveau été disputé sur la route de La Garde, devant des spectateurs venus en nombre. À proximité du parc d'assistance, une fan zone a accueilli le public au parc Bernard-Givaudan pour des retransmissions sur écran géant, des interviews de pilotes, des animations, ainsi que pour profiter de l'espace restauration et de la buvette proposés depuis 10 ans. Fidèle au rendez-vous, l'association des acteurs économiques de Gap Sud a mobilisé 50 bénévoles tout au long de la semaine.

Thierry Neuville, vainqueur de l'édition 2024

Toujours le même succès populaire pour l'enfant du pays, Sébastien Ogier.

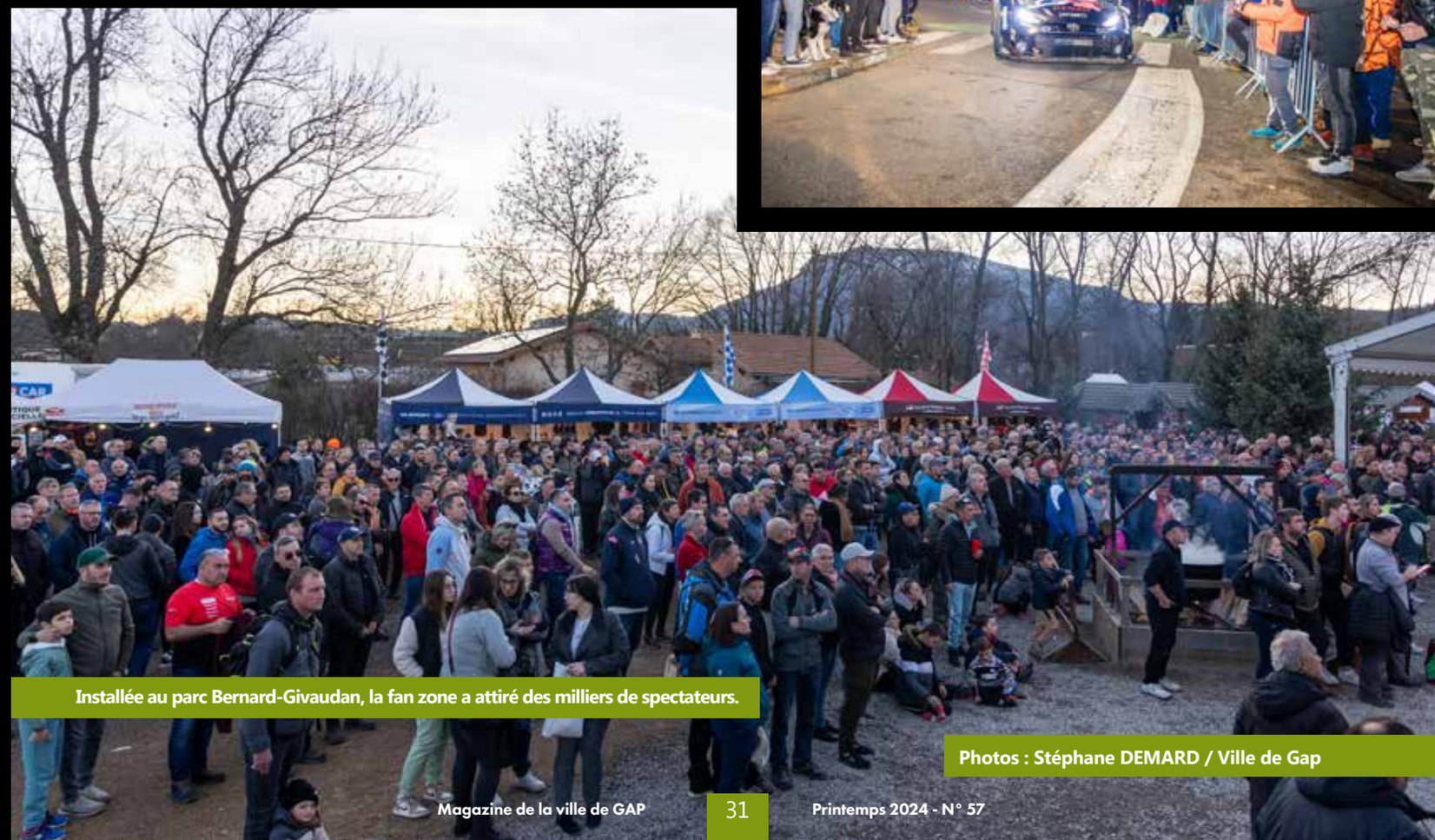

Installée au parc Bernard-Givaudan, la fan zone a attiré des milliers de spectateurs.

Photos : Stéphane DEMARD / Ville de Gap

Da Break

Vendredi 22 mars à 20h30, Le Tempo

Imaginez une musique chaleureuse dédiée corps et âme au groove. Ouvrez les yeux et vous trouverez Da Break, quintet lyonnais, qui puise dans ses amours fécondes pour les musiques black américaines, de la soul vintage au hip-hop (option côte Ouest et vieille école), sans se priver de lorgner vers le r'n'b et le funk.

En 1ère partie : Darkrose.

Infos : Le Tempo (04 92 53 26 80).

Nuit du folk

Du 22 au 24 mars, Le Quattro

Depuis 2007, la Nuit du folk attire des centaines d'amateurs à Gap. C'est non seulement un grand bal le samedi 23 mars de 20h30 à 4h, mais aussi des ateliers, un bal pour les familles le samedi à 17h, un bal adapté aux personnes en situation de handicap à 18h...

www.nuitdufolk05.fr – 06 07 91 53 60

Ludwig Van...

Samedi 23 mars à 20h30, théâtre La passerelle

Le théâtre La passerelle propose un concert gratuit (sur réservation) original. Avec cette œuvre percutante, Géraldine Aliberti nous livre de Beethoven un portrait décalé et très actuel. Son Ludwig Van..., porté par le comédien Jackee Toto et l'Orchestre national Avignon-Provence, convoque ainsi des problématiques très contemporaines : engagement, handicap et différence, écoute et perception de l'autre, dans ce projet généreux et exaltant.

Gratuit sur réservation. Dès 7 ans.

www.theatre-la-passerelle.eu/Ludwig-Van

Celtic Legends

Mercredi 3 avril à 20h30, Le Quattro

Né dans les plaines fascinantes du Connemara en 2001,« Celtic Legends » a été créé par une petite équipe de jeunes artistes talentueux de Galway réputés pour leur contribution au développement de la culture irlandaise et la mise en valeur de son originalité. Les danseurs s'emparent de la scène avec une frénésie volcanique, envahissant l'espace de leurs chorégraphies fluides mais rigoureuses martelant puissamment le sol avec fougue et une époustouflante synchronisation.

I Muvrini

Vendredi 5 avril à 20h30, Le Quattro

Le duo corse I Muvrini est de retour sur la scène du Quattro avec son dernier album Più forti. Un répertoire aux textes profonds, dans lequel vous retrouverez leurs univers vocal poétique, hérité de la polyphonie corse mélangeant folk et sonorités du monde. Leur poésie à eux est celle de la colère qui s'additionne à l'action, à l'imagination, à l'artiste concerné par l'état du monde.

Infos: 04 92 53 25 04 - www.lequattro.fr

Zar Electrik

Vendredi 12 avril à 20h30, Le Tempo

Lorsqu'on parle de Zar Electrik, on parle d'une musique sans code et sans frontière. C'est la rencontre de deux amis marseillais : Anass Zine, une voix envoûtante aux influences maghrébines ainsi que ses nombreux instruments traditionnels (gumbri, oud...), et Arthur Péneau, une voix profonde, introduisant des influences africaines hybrides par sa kora qu'il mystifie avec des effets électriques. Puis la connexion avec Miosine (Didier Simione) vient sublimer le tout. Dernier élément du trio, celui-ci apporte sa connaissance et sa maîtrise des machines, des synthés et des codes de la musique électronique.

Infos : Le Tempo (04 92 53 26 80).

12e salon Artisan'art

Samedi 13 et dimanche 14 avril, Le Quattro

27 artisans d'art et cinq artisans de l'alimentaire seront présents afin de montrer leur savoir-faire, leurs prouesses techniques et leur énergie créative, à l'initiative de la Chambre de métiers et de l'artisanat. Le salon avait accueilli 3000 visiteurs en 2023.

Samedi : 14h-19h / Dimanche : 10h-19h. Entrée gratuite.

Restauration et buvette sur place, dégustation et vente de productions alimentaires artisanales.

Forum des jobs d'été

Mercredi 17 avril, Le Quattro

Le Bureau d'information jeunesse (Bij) de la Ville de Gap organise son traditionnel forum pour mettre en relation les jeunes et les employeurs proposant des jobs d'été.

De 13h30 à 17h.

Salon de l'orchidée

Vendredi 19 et samedi 20 avril, Le Quattro

Deuxième édition de ce salon, organisé par le Rotary-club de Gap.

Le Lac des Cygnes

Mardi 23 avril à 20h, Le Quattro

Chef-d'œuvre intemporel du ballet classique, le Lac des Cygnes fait son grand retour en 2024. Entre « Pas de deux », duos romantiques et « Danse des Petits Cygnes », les danseurs, accompagnés d'un orchestre de renom, interpréteront tout en élégance cette œuvre magistrale.

Mado la Niçoise de retour à Gap !

Vendredi 26 avril à 20h30, Le Quattro

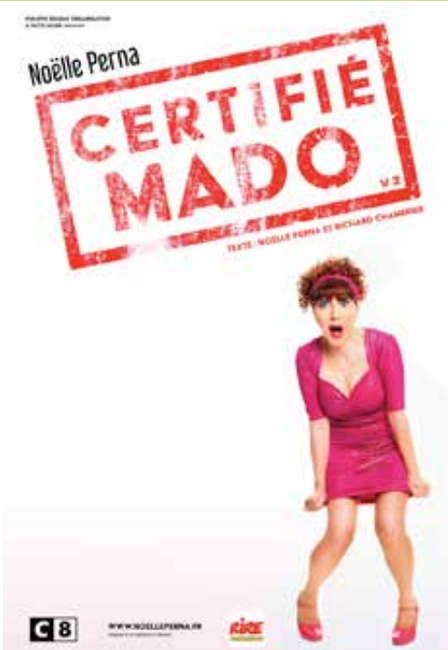

Moi Mado née à Nice le 31 juillet 19 cent....Biiiiiiiip !

Certifie que tout ce que vous entendrez et tout ce que vous verrez lors de notre prochaine rencontre ne comporte aucune cagade inventée (ou presque).

Infos: 04 92 53 25 04 - www.lequattro.fr

42e Gap Foire-Expo

Samedi 4 au dimanche 12 mai, La Pépinière / La Blache

La 42e édition de Gap Foire Expo aura pour thème les pays celtes cette année.

10h à 19h30 : restauration et stands

19h30 à 22h30 : Restauration et concerts (entrée au niveau du carrefour du Cèdre)

Infos : www.gap-foire-expo.com

Fête foraine de Fontreyne

Vendredi 3 au lundi 6 mai, face au stade municipal

Foire de printemps

Lundi 6 mai, bd de la libération et rue Faure du Serre

Salon des peintres

Samedi 11 et dimanche 12 mai, Le Quattro

Exposition d'artistes peintres et sculpteurs amateurs du bassin gapençais, organisée par l'Office municipal de la culture (OMC).

Ottilie [B]

Mercredi 15 mai à 19h, Usine Badin

Compositrice associée de La passerelle, Ottilie [B] a eu envie d'impulser les sessions « 1+Hein ? ». Deux fois dans l'année, elle accueillera un artiste un peu « hors cadre » comme elle, pour créer et expérimenter ensemble.

Infos: 04 92 52 52 52 – www.theatre-la-passerelle.eu.

Gap Good Game

Samedi 18 mai, à l'Alp'Arena

Depuis 2018, la Ville de Gap organise une journée de e-sport gratuite. Elle se déroule désormais à l'Alp'Arena. Jouez sur une console ou un PC à une multitude de jeux vidéo, à des jeux de rétro-gaming, vivez des expériences immersives via des simulateurs et des casques de réalité virtuelle (accessibles à tous), participez à des tournois et mini-tournois, bougez avec Just Dance devant un écran géant...

De 10h à 18h. Entrée gratuite.

Infos : www.ville-gap.fr

Tous.tes dehors (enfin) !

Du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin, centre-ville, la Pépinière et Domaine de Charance

Festival dédié aux arts de la rue créé en 2013 par le théâtre La passerelle et la Ville de Gap, Tous dehors (enfin) ! propose une programmation éclectique et familiale mêlant théâtre, cirque, danse et musique. Les spectacles se déroulent dans le centre-ville, le parc de la Pépinière et au Domaine de Charance. Tous dehors (enfin) ! est aussi une grande fête artistique et populaire qui marque la fin de la saison du théâtre La passerelle et l'arrivée des beaux jours.

Infos : www.theatre-la-passerelle.eu

Les Alpes sur leur 31

Vendredi 7 juin à partir de 19h, lycée agricole des Eméyères

La 3e édition de cet événement unique veut mettre en lumière les pratiques sportives respectueuses de l'environnement, favorisant l'inclusion de tous les passionnés de sport et offrant des opportunités adaptées à chacun, à quelques jours du lancement officiel des JO de Paris 2024. L'événement est organisé par des élèves du lycée agricole.

Infos: https://gap.educagri.fr/event/les-alpes-sur-leur-31

18e grande braderie des Eyssagnières

Samedi 15 juin, aux Eyssagnières

L'association des acteurs économiques de Gap Sud organise sa 18e grande braderie, doublée de la 16e bourse moto, auto et miniatures, dans la zone des Eyssagnières, de 8h à 17h.

Espace restauration et animations sur place.

Inscription vide grenier pour les exposants : 06.76.93.28.73.

Lieu des inscriptions : association Main de Partage, 12 rue des Genêts, les lundi 3 juin (9h-12h & 16h-19h), mercredi 5 juin (15h-19h) et lundi 10 juin (9h-12h & 16h-19h).

Inscriptions bourse moto, auto et miniatures, uniquement par téléphone : 06.31.49.10.38.

Fête de la Musique

Vendredi 21 juin, dans le centre-ville

Naissances

Novembre 2023

Owen, fils de FAISEAUX Marin et TROUILLARD Gabrielle domiciliés à Gap
Louison, fils de VIGOUROUX Cédric et GALESNE Magali domiciliés à Gap
Kiran, fils de CHAURAND Thibaut et CAYRASSO Dil domiciliés à Gap
Jordan, fils de EDOMWONYI David et ONYEIJE Iriagbonse domiciliés à Gap
Leïla, fille de HAMADA Sabry et RODRIGUES AFONSO Laura domiciliés à La Saulce
Maëve, fille de IUSPA Maxime et BUCCERI Noémie domiciliés à Châteauvieux
Lyse, fille de MAILLOT Nicolas et MORET Annabelle domiciliés à Jarjayes
Bianca, fille de MAUREL Anthony et LO Annaïg domiciliés à Gap
Raphaël, fils de VANVOOREN Pierre et CAPEL Anaïs domiciliés à Neffes
Cassien, fils de CANONNE Pierre-André et DROUILLARD Albane domiciliés à Gap
Tasnym, fille de DJABRI Mohamed et MIR Soraya domiciliés à Gap
Aurès, fils de FERROUDJI Saou et MAADAS Chadiya domiciliés à Gap
Louna, fille de JALMIN Axe et RENAUD Elodie domiciliés à Gap
Livia, fille de LAGIER Cédric et GONCALVES Stéphanie domiciliés à Châteauvieux

Décembre 2023

Hugo, fils de DUBOIS Rémy et BONOMO Audrey domiciliés à Gap
Izya, fille de GERARD Loïc et MATHIOUX Julie domiciliés à Gap
Jenna, fille de GRENDENE Geoffrey et BOUCHEY Maïwenn domiciliés à Veynes
Eliano, fils de LE BONNIEC Frédéric et AUBERT Morgane domiciliés à Gap
Milo, fils de BERNARD Bruno et MOSTACHI Marie-Laure domiciliés à Neffes
Léna, fille de GOUAUX Maxance et BOUHABEL Manon domiciliés à Gap
Tiphaine, fille de SENN Alexandre et LALLEMAND Océane domiciliés à Gap
Melissa, fille de VILAVERDE DA SILVA Pedro et REDON Johanna domiciliés à Romette (Commune associée à Gap)
Margaux, fille de BRÉMOND Sylvain et GUERINEAU Émilie domiciliés à Gap
Mara, fille de LAVAUD Loïs et LHÔTE Clarisse domiciliés à Gap
Léonie, fille de PAUL François et OLLIER Laeticia domiciliés à Vitrolles
Emiliano, fils de PHILIPPE Alexandre et DUSSAP Alison domiciliés à Gap
Taïs, fille de JOUGLARD Sylvain et CHAUTAIN Gladys domiciliés à Gap

Janvier 2024

Mia, fille de COUSIN Christian et GALLETTI Lucie domiciliés à Gap
Léo, fils de MARGARYAN Armen et ELOYAN Mariam domiciliés à Gap
Raphaël, fils de SARRAZIN Julien et SECONDA Maëlle domiciliés à Gap
Paola, fille de DOROBERT Bruno et LUCAS Marine domiciliés à Gap
Cheikh, fils de FALL Malick et KOMBE Esther domiciliés à Gap
Paul, fils de BAUDIN Romain et BACRY Angelina domiciliés à Gap
Marina, fille de SYLEJMANI Granit et GASHI Selvete domiciliés à Gap
Lizio, fils de RAFFALLI Baptiste et GIRAUD-TELME Alysée domiciliés à Claret
Louison, fille de ESPITALLIER Vincent et MATHIEU Charlotte domiciliés à Gap
Elie, fils de CHAIX Nicolas et HOLLINGER Pauline domiciliés à Gap
Célyna, fille de DHIFI Montasar et VISCONTI Angélina domiciliés à Gap
Charlotte, fille de PERIGNON Jérémy et GARCIA Blandine domiciliés à Gap
Khémys, fils de DOKOUTCHAEF Méziane et PELLICER Iliana domiciliés à Gap
Maylone, fils de ANFRYE Fabrice et BACHIRI Sofia domiciliés à Gap
Daniel, fils de ZALUSKYY Andriy et BUDENKO Zoryana domiciliés à Gap
Isaac, fils de PEYRON Kévin et KWASNY Gwendoline domiciliés à Gap
Julia, fille de SAVA Danut et MONLONG Anne domiciliés à La Saulce
Arthur, fils de BOUCHER Arnault et LAGIER Natacha domiciliés à Tallard
Terry, fils de VELAY Yohann et STAEHLÉ Annie-Laure domiciliés à Gap
Basile, fils de PETOT Frank-Adrien et VANNESTE Charlotte domiciliés à Gap
Amélia, fille de BOSIO Nathan et ZBROJA Lorenza domiciliés à Gap
Auguste, fils de ERRANT Brice et DESRUELLES Julie domiciliés à Tallard
Charlie, fils de FIGUIERE Adrien et LEFEVRE Lisa domiciliés à Gap
Livy, fille de ROMANN Loïc et BENARD Justine domiciliés à Gap

Mariages

Novembre 2023

BONO Sebastien et **BEAKOTRIMALALA Rasoa**

Liste non exhaustive : sont mentionnés uniquement les naissances dont les parents domiciliés sur le territoire de l'agglomération Gap-Tallard-Durance ont donné leur accord de parution, de même que pour les mariés.

Retrouvez l'intégralité de l'Etat civil et tous les renseignements sur www.ville-gap.fr

Soutenir le dynamisme du centre-ville grâce au stationnement

Le contexte économique national est difficile pour le commerce. Les raisons en sont multiples, de la très forte concurrence des plateformes internet à l'inflation qui pèse sur les consommateurs pour n'en citer que deux des principales. La ville de Gap a la chance de bénéficier d'un tissu commercial et artisanal dense et dynamique, tant dans son centre-ville que dans sa périphérie. Le centre-ville de Gap est d'ailleurs régulièrement cité en exemple au niveau national.

La municipalité accompagne naturellement cette dynamique au travers des aménagements et des embellissements de rues et de places, des opérations qu'elle encourage pour permettre à des familles de s'installer dans le centre-ville – comme c'est le cas à la Providence depuis quelques semaines et comme ce sera bientôt le cas au Carré de l'Imprimerie –, de sa politique d'animation qui renforce son attractivité et, bien entendu aussi, du stationnement.

Il est essentiel de permettre de pouvoir stationner dans les meilleures conditions dans le centre-ville. Au-delà des 700 places de voirie, près de 2300 places sont proposées dans les cinq parkings sécurisés du centre-ville, sans compter les neuf parkings gratuits et les cinq parkings-relais qui permettent d'utiliser le bus gratuit pour venir en ville. Dès 2025, ce sont 442 places supplémentaires qui viendront s'y ajouter grâce au nouveau parking Desmichels en cours de construction. Ce projet aura aussi un autre intérêt pour le centre-ville, celui d'attirer les visiteurs et les familles grâce à son miroir d'eau, imaginé par le cabinet qui a conçu celui de Bordeaux.

Faciliter le stationnement tout en favorisant la rotation des véhicules

La volonté de l'équipe municipale est de faciliter le stationnement, tout en favorisant la rotation des véhicules garés dans les rues. C'est la raison d'être des horodateurs et des arrêts-minute, qui permettent des facilités pour aller faire ses achats sans pour autant immobiliser une place sur une longue durée, ce qui serait contre-productif. Il est ainsi possible de bénéficier d'une heure de gratuité par jour (fractionnable en deux fois) dans les rues où le stationnement est payant, entre 12h et 14h, ainsi que le samedi après-midi. Quant aux habitants du centre-ville, ils peuvent obtenir une vignette résident gratuite par logement.

Vous pouvez également stationner gratuitement pendant une heure dans les parkings fermés de Bonne, de la Providence-1, de Muret et de Verdun (et une demi-heure au parking Central). Depuis l'automne 2023, l'abonnement mensuel (7h-20h30) à 126 € par an, qui existait déjà pour le parking de Bonne, a été étendu aux parkings de la Providence-1 et de Verdun. Cela permet à tous ceux qui travaillent dans le centre-ville de stationner de façon simple et sécurisée pour seulement 10,50 € par mois !

Bref, à Gap, les solutions sont nombreuses pour pouvoir se garer et profiter du centre-ville. Une nouvelle édition du Guide du stationnement va être largement diffusée pour connaître toutes les possibilités pour mieux profiter de l'offre diversifiée proposée par la Ville de Gap.

Sans oublier les abris vélos sécurisés et gratuits pour tous ceux qui se déplacent à deux-roues, notamment à assistance électrique, et les bornes de recharge électrique, dont le réseau public a été entièrement renouvelé à Gap pour mailler efficacement le territoire communal.

Roger DIDIER, Rolande LESBROS, Maryvonne GRENIER, Daniel GALLAND, Martine BOUCHARDY, Jean-Pierre MARTIN, Catherine ASSO, Vincent MEDILI, Françoise DUSSERRE, Olivier PAUCHON, Paskale ROUGON, Gil SILVESTRI, Françoise BERNERD, Pierre PHILIP, Chantal RAPIN, Alexandre MOUGIN, Chiara GENTY, Evelyne COLONNA, Jérôme MAZET, Jean-Louis BROCHIER, Cédryc AUGUSTE, Solène FOREST, Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, Claude BOUTRON, Ginette MOSTACHI, Joël REYNIER, Richard GAZIGUIAN, Mélissa FOULQUE, Fabien VALERO, Sabrina CAL, Bruno PATRON, Eric MONTOYA, Alain BLANC, Christiane BAR

Les 2 faces de notre action

Face A :
contre-pouvoir démocratique

Il est indispensable d'être vigilant, voire de s'opposer si nécessaire, aux projets et aux positions du Maire actuel.

Citons quelques exemples :

- Les 13 millions d'euros (au moins !) du parking Desmichels et son miroir d'eau (un projet anachronique en 2024)
- nos alertes répétées sur le délabrement du viaduc du Buzon
- notre recours devant le juge pour l'achat à un prix déraisonnable du terrain « Cristayes » (délibération pour un achat à 2,1 millions d'euros, contre moins de 400 000€ selon notre contre-expertise)
- notre travail au long cours sur l'alimentation en eau potable (nous continuons à boire l'eau de surface du Drac)
- nos doutes sur le projet du Carré de l'imprimerie insuffisamment préparé (le relogement des Cinémas pendant et après les travaux ? Déménagement de l'école Pasteur ? Les conditions de la délocalisation du centre artistique Impulse ?)
- …

Les sujets d'inquiétudes et de désaccords sont malheureusement nombreux et nous faisons notre possible pour alerter la population et poser des garde-fous à l'action débridée du Maire.

Mais être « contre » n'est pas une fin en soi. Nous voulons surtout nous engager « pour ».

Face B : faire émerger une vision désirable de Gap

Imaginons Gap pour les années et les décennies à venir. Et surtout, faisons-le ensemble.

Tout au long de l'année, nous organiserons des soirées, des débats, des ateliers... avec une intention simple, mais puissante : partager la parole, partager les idées.

Depuis notre assemblée générale de novembre 2023, de nombreuses personnes nous ont rejoint pour co-construire notre ville et notre territoire pour demain. Petites envies ou grandes disponibilités, nous accueillons toutes les bonnes volontés pour transformer la politique et notre ville. Nous souhaitons également rester connectés aux autres initiatives locales qui portent la même intention.

Comment participer à votre tour ?

- lors de rencontres mensuelles
- au sein des groupes de réflexions thématiques (eau potable, mobilité, déchets, démocratie locale et méthode, ...)

Visitez notre site Internet pour voir tous les rendez-vous à venir et le détails des groupes : ambitions-pour-gap.fr

ou envoyez-nous un mail à contact@ambitions-pour-gap.fr

L'association Ambitions pour Gap et ses élu·es qui la représentent à la ville et à l'agglomération Gap-Tallard-Durance :
Pimprenelle BUTZBACH, Nicolas GEIGER, Esther GONON, Charlotte KUENTZ, Christophe PIERREL

La santé est un sujet prioritaire pour nous et pour nos concitoyens. Permettre à chacun de se soigner est un devoir pour des élus municipaux. Au conseil municipal, le maire a balayé d'un revers de la main notre proposition : créer un centre municipal de santé dont les frais (secrétariat, entretien..) seraient pris en charge par la commune. Cette réalisation permettrait d'attirer des spécialistes pour lesquels il est difficile d'obtenir des rendez-vous à Gap. Beaucoup de médecins libéraux souhaitent travailler, ou même être salariés, dans des structures collectives (dentistes, ORL, gynéco, ophtalmo..). Mais le maire estime que la santé n'est pas un sujet prioritaire pour Gap. Avec une partie du budget du miroir d'eau et ses travaux à Desmichels, nous pourrions financer et construire 3 ou 4 centres de santé. Nous continuerons de travailler à ce centre municipal de santé pour que vous n'ayez plus à faire 2 h de route pour vous faire soigner. La santé est l'affaire de tous. Agissons !

Gap Autrement : Marie-José ALLEMAND et Elie CORDIER

Gaspillage d'argent public : STOP !

Non, le maire de Gap n'est pas un bon gestionnaire. L'argent de nos impôts est gaspillé et dépensé dans des réalisations qui ne sont pas en phase avec les réalités d'aujourd'hui :

- Navette autonome jamais mise en service, un fiasco causé par l'incompétence,
- Patinoire : un déficit structurel abyssal qui s'accroit avec l'augmentation des tarifs de l'énergie,
- Parkings du centre-ville : des investissements colossaux alors que de nombreuses places sont inoccupées,
- Abris vélos sécurisés : vides car ils n'ont pas été pensés en fonction des besoins,
- Achat d'un terrain agricole à Cristayes au prix de 2 millions d'€, valeur largement surévaluée qui met en péril l'équilibre d'un secteur déjà confronté à d'énormes difficultés,
- Subventions indûment versées aux Rapaces, un abus épinglé par la chambre régionale des comptes.

Avec un maire qui s'enferme dans ses mauvais choix et qui privilégie des intérêts particuliers, Gap, notre ville, tourne le dos à son avenir !

Territoires, Écologie et Solidarité : Isabelle DAVID et Éric GARCIN

Numéros d'urgence

Samu 15
Police 17
Sapeurs-pompiers 18
Appel d'urgence européen 112
Sans-abri 115
Enfance en danger 119
Centre anti-poison de Marseille 04 91 75 25 25
Violence Femmes Info 3919

Santé

Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud 04 92 40 61 61
Accueil des urgences 04 92 40 67 01
Maison médicale de garde du Gapençais 04 92 52 28 15
Polyclinique des Alpes du Sud 04 92 40 15 15
Pharmacie de garde ..... 0825 74 20 30 (appel payant) ou www.servigardes.fr
Dentiste de garde 04 92 51 94 94

Mairie / Services administratifs

Standard 04 92 53 24 24
Allo Mairie (vos messages 24h/24) 04 92 53 18 78
Mairie annexe de Fontreyne 04 92 53 24 25
Mairie annexe de Romette 04 92 53 26 77
Etat-civil (naissances, mariages) 04 92 53 24 44
Passeport, carte d'identité 04 92 53 24 45
Service des élections 04 92 53 24 09
Cimetières 04 92 53 24 28
Direction de la communication 04 92 53 24 30
Direction des ressources humaines 04 92 53 24 14
Développement économique 04 92 53 24 32
Service communal Hygiène et Santé 04 92 53 22 71
Fourrière animale 04 92 53 22 71
Police municipale 04 92 53 24 63
Occupation du domaine public 04 92 53 24 64
Service stationnement en voirie 04 92 53 24 64
Parkings municipaux 04 92 53 24 27
Service des gens du voyage 04 92 53 24 63
Objets trouvés 04 92 53 24 62
Médiateur municipal..... 04 92 53 24 24 (le vendredi après-midi.....04 92 53 24 77)

Mairie / Services techniques

Nettoiement – gestion des déchets 04 92 53 15 85
Urbanisme – Permis de construire 04 92 53 18 62
Voirie 04 92 53 26 50
Eau – assainissement 04 92 53 15 81
Environnement – Agriculture – Agenda 21 ..... 04 92 53 18 79
Espaces verts 04 92 53 18 33

Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance

Déchetterie de Patac 04 92 52 22 45
Quai de transfert de Saint-Jean 04 92 51 41 95
Station d'épuration 04 92 51 84 60
Déchetterie de la Flodanche 04 92 51 62 18

Social

Centre social Beauregard et centre-ville 04 92 53 62 47
Centre social de Fontreyne 04 92 51 48 37
Centre social des Pléiades 04 92 53 72 22
Centre social de Saint-Mens 04 92 53 61 77
Maison des habitants 04 92 53 22 77
Bureau d'information jeunesse 04 92 53 22 77
Direction cohésion urbaine et sociale 04 92 53 22 70
Emploi et Politique de la Ville 04 92 53 22 70

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS AU GUICHET UNIQUE

Mairie Centre, rue Colonel Roux • 04 92 53 24 23 • guichet-unique@ville-gap.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2024 / 2025
Se référer au site www.ville-gap.fr courant avril

CENTRES DE LOISIRS

Inscriptions pour les mercredis de mai à juillet 2024 :
à compter du mardi 2 avril
Inscriptions pour les vacances de printemps 2024 :
à compter du mardi 2 avril

ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET CULTURELLES DU TEMPO

Inscriptions pour les vacances de printemps 2024
Se référer au programme disponible 10 jours avant sur le site ville-gap.fr.

ACTIVITÉS SPORTIVES CAS ET AQUALUD

Inscriptions pour les vacances de printemps 2024
Se référer au programme disponible 10 jours avant sur le site ville-gap.fr.

Tourisme

Office de Tourisme 04 92 52 56 56
Domaine de Charance 04 92 53 26 79
Station de Gap-Bayard 04 92 50 16 83

Culture

Direction de la culture 04 92 53 25 28
Médiathèque 04 92 53 26 73
Le Tempo 04 92 53 26 80
Le Quattro 04 92 53 25 04
Office municipal de la culture 04 92 52 73 68
Théâtre La passerelle 04 92 52 52 52
Musée Museum départemental 04 92 51 01 58
Archives départementales 04 92 52 56 00
Maison de l'Europe 04 92 52 53 25
Programmes des cinémas :
- *Le Centre et le Club 04 92 51 07 14*
- *Le Palace 04 92 53 96 35*

Sports

Direction des sports 04 92 53 24 21
Office municipal des sports 04 92 52 63 55
Stade nautique 04 92 51 14 99
Piscine de la République 04 92 51 22 67
Stade de glace Alp'Arena 04 92 53 26 90
Centre médico-sportif 04 92 53 73 79

Transports

L'Agglo en bus 04 92 53 18 19
Région Sud .. 08 09 40 00 13 / zou.maregionsud.fr
Stations de taxis :
- *Place de la Gare 04 92 51 34 69*
- *Place Ladoucette 04 92 51 35 90*

Administrations publiques

Préfecture 04 92 40 48 00
Conseil départemental 04 92 40 38 00

Logement : ce que change le classement en « zone tendue »

Gap fait partie des communes qui ont été classées en zone tendue B1 en octobre dernier. L'objectif du Gouvernement est de soutenir la production de logements neufs.

Classée en zone B2 depuis 2014, la ville de Gap a été reclassée en zone tendue B1 au regard de la tension du marché immobilier local par un arrêté ministériel du 2 octobre, qui concerne 209 communes françaises (dont Embrun et Briançon). L'Etat qualifie de zone tendue une commune sur laquelle le marché de l'immobilier est sous tension avec des prix élevés tant à l'achat qu'à la location. Afin de rendre le marché de l'immobilier plus accessible aux revenus modestes, les loyers sont encadrés et la fixation du montant n'est plus libre lors d'une relocation. Par ailleurs, le préavis d'un locataire d'un logement à destination de résidence principale peut obtenir un préavis de départ réduit à un mois (au lieu de trois).

L'objectif du Gouvernement est de faciliter l'accès au logement en augmentant les plafonds de revenus en-dessous desquels on peut prétendre au logement social, bénéficier d'un prêt à taux zéro (PTZ), d'un prêt d'accession sociale à la propriété (PAS) ou d'un prêt social accession location (PSLA). La zone « B1 » est également éligible au dispositif Pinel, qui ouvre droit jusqu'au 31 décembre 2024 à une défiscalisation pour les acheteurs qui s'engagent à mettre leur bien en location longue-durée pendant une durée fixée à l'achat.

Ce nouveau classement permet d'élargir sensiblement le nombre de ménages gapençais à même d'acheter leur premier logement ou d'accéder à des logements dits intermédiaires. Le fait d'être en zone B1 augmente en effet les plafonds de revenus pour accéder à ces facilités, mais aussi le montant du prêt à taux zéro aidé par l'Etat. Le PTZ, qui a été prolongé jusqu'en 2027, est un prêt complémentaire qui permet, en plus d'un autre prêt immobilier, de financer l'acquisition d'un logement sous certaines conditions. Il est réservé aux logements neufs collectifs, les maisons individuelles neuves n'étant désormais plus éligibles au dispositif.

Depuis le 1er janvier, les emprunteurs les plus modestes peuvent obtenir jusqu'à 50% de PTZ pour leur projet (contre 40% auparavant) et les foyers affichant un revenu de 37 000 à 49 000 euros par an sont désormais éligibles au dispositif.

Au-delà du PTZ, « le reclassement soutiendra la construction de logements, en améliorant l'équilibre économique des opérations pour les constructeurs et en élargissant la demande pour certains types de logements », selon le Gouvernement. Il s'agit en particulier de développer du logement locatif intermédiaire.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Auprès de l'ADIL 04-05 - 66 boulevard Georges Pompidou. Tél : 04 92 21 05 98. Site : www.adil04-05.org.

Plafond de revenu pour bénéficier du prêt à taux zéro (PTZ) à Gap (zone B1)

Taille du foyer	Plafond de revenu
1 personne	30 000,00 €
2 personnes	42 000,00 €
3 personnes	51 000,00 €
4 personnes	60 000,00 €

Le PTZ finance, sous conditions, une partie du coût total de l'opération immobilière. Son montant dépend de la zone où est situé votre logement, du nombre d'occupants du bien ainsi que sa nature (il doit être neuf en zone B1).

Pour calculer le montant du prêt à taux zéro auquel vous pouvez prétendre, un pourcentage est appliqué au coût de l'opération (toutes taxes comprises) dans la limite des plafonds déterminés par la loi. ■

Ville de Gap
capitale douce

RÉCUPÉRONS L'EAU DE PLUIE !

La Ville de Gap subventionne l'achat de votre récupérateur d'eau de pluie neuf à hauteur de 50% du prix d'achat TTC*

(*dans la limite de 100€ TTC)

Informations & modalités : www.ville-gap.fr

Télécharger la demande :
www.ville-gap.fr/subventions-bourses-ville